

Direction de l'enfance et de la famille

Service des crèches

3e commission

## **RAPPORT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du 2 février 2017

### **OBJET : NOUVEAU PROJET EDUCATIF DES CRECHES DEPARTEMENTALES**

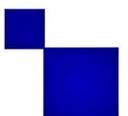
Mesdames, messieurs,

#### Une démarche participative associant les agents des 55 crèches départementales

Le premier Projet éducatif pour les crèches départementales date de 1993. Parallèlement aux documents réglementaires et aux normes nationales relatives à l'accueil de la petite enfance, très tôt était apparue la nécessité de doter les crèches départementales d'un référentiel éducatif pour soutenir le travail des équipes et mettre en valeur les choix du Département en matière d'accueil de la petite enfance. Ce document de référence appelé « Vivre ensemble » constituait ainsi le cadre éducatif de l'accueil quotidien de plus de 3000 enfants, et leurs parents, dans les 55 crèches départementales.

Les évolutions sociales et économiques, mais également les progrès des connaissances du développement de l'enfant, ainsi que les transformations nationales du cadre d'accueil dans les crèches, avec notamment l'introduction du multi-accueil, ont rendu nécessaire la révision du référentiel éducatif des crèches départementales. Une vaste démarche participative d'enrichissement du document a ainsi été menée depuis 2012 associant les agents de toutes les crèches. Plusieurs journées professionnelles rassemblant jusqu'à huit cents personnes, dont des parents usagers, ainsi que de nombreux ateliers au sein des équipes, ont rythmé la démarche.

Le Projet Éducatif des Crèches Départementales (PECD) qui vous est présenté est le résultat de ce travail. A destination de chaque agent des crèches, mais également voué à être partagé avec les parents, ainsi qu'avec les différents partenaires des crèches (structures municipales, associations...), il énonce les valeurs de l'accueil dans les crèches départementales et les orientations de travail des équipes. Les évolutions par rapport au



document de 1993 amènent à proposer comme titre à ce nouveau document « Accueillir et inventer ensemble ».

### Les valeurs de l'accueil dans les crèches départementales

Dans un Département où le revenu moyen est de 30% inférieur à la moyenne nationale et où 64% des enfants nés en 2011 ont au moins un parent né à l'étranger, les valeurs d'égalité et de diversité sont centrales dans l'accueil du jeune enfant dans les 55 crèches départementales. En favorisant la constitution d'un lien de confiance entre les familles et les professionnels et en permettant, dès le plus jeune âge, l'accès des enfants à des ressources éducatives et culturelles, par exemple à travers les actions menées autour du livre ou les partenariats culturels, les crèches favorisent l'égalité entre les enfants.

Expérimentée dans la crèche Bourdarias à Saint-Ouen, la promotion de l'égalité fille – garçon est également une orientation de travail importante des équipes inscrite dans ce nouveau PECD. Quel que soit son sexe, l'enfant est encouragé à développer toutes ses potentialités, à exprimer ses émotions, à explorer la diversité de l'offre éducative et à exercer ses choix. Au niveau des professionnels, une réflexion est menée sur les pratiques et stéréotypes véhiculés à leur insu.

Faire toute leur place aux parents constitue également un trait majeur de l'accueil dans les crèches départementales. Dans le cadre des instances de démocratie participative particulières que sont les conseils d'établissement, mais surtout à travers chaque acte du quotidien, les parents sont invités à être acteurs de l'accueil de leur enfant, ils sont reconnus et valorisés dans leurs compétences parentales et associés aux projets de la crèche. A travers l'ouverture des crèches aux actions promouvant le multilinguisme, la diversité de leurs origines est également valorisée comme un atout.

Avoir positionné le « faire et penser-ensemble » dans le PECD comme une valeur fondamentale de l'accueil en crèche départementale s'applique aussi à l'ensemble des professionnels. La partie du document qui leur est consacrée réaffirme la grande complexité et exigence de ces métiers, où les compétences de chacun sont complémentaires et nécessitent d'être reconnues afin que l'ensemble des agents de la crèche puissent « faire équipe ». Pour un accueil de qualité, une équipe de crèche doit être bienveillante, solidaire et rassemblée autour d'un projet. Elle s'appuie sur les ressources émotionnelles de chacun et sur des moments de réflexion commune pour inventer et adapter l'accueil aux besoins de chaque enfant.

Ainsi, les valeurs de respect et bienveillance, très présentes dans le projet de 1993 demeurent évidemment centrales dans celui qui vous est présenté. Pour permettre aux enfants accueillis de construire leur identité individuelle, tout en favorisant leur intégration au sein du groupe, un accueil respectueux, bienveillant et attentif à la singularité de chaque enfant est un pré-requis. En permettant de garantir aux enfants un environnement stable et prévisible, le travail de l'équipe favorise la sécurité psychique et affective de chacun des enfants accueillis. De même les valeurs de plaisir et de bien-être des enfants à travers les soins, le jeu ou la découverte de la nature sont essentielles.

Enfin, au travers d'une partie spécifique consacrée à l'exigence de l'ouverture des crèches sur leur environnement, le Projet Éducatif des Crèches Départementales souhaite mettre l'accent sur le rôle des crèches en matière de lien social, de partage de la citoyenneté et de développement local. Les différents partenariats tissés entre les crèches et les autres acteurs du territoire (bibliothèques, lieux culturels, parcs départementaux, services sociaux...) contribuent à la qualité de l'accueil des enfants, mais également de leurs parents, et plus généralement au vivre-ensemble.

Au regard des éléments exposés, je vous propose :

- D'ADOPTER le nouveau Projet Éducatif des 55 Crèches Départementales.

Le Président du Conseil départemental,

**Stéphane Troussel**

**Projet Educatif des Crèches Départementales**  
**ACCUEILLIR ET INVENTER ENSEMBLE**

# EDITO

Le Département de la Seine-Saint-Denis est un territoire plein de richesses. La première d'entre elle : sa jeunesse ! C'est le département le plus jeune de France métropolitaine et avec une natalité très dynamique.

C'est pourquoi le Conseil départemental a fait de la petite enfance et de l'éducation ses priorités !

Cette priorité donnée à la petite enfance se traduit avant tout à travers la gestion en direct de 55 crèches départementales, permettant l'accueil de plus de 3 000 enfants chaque jour.

Ainsi, et afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail dans nos crèches et de créer de nouvelles places d'accueil, nous mettons en place un Plan Petite Enfance et Parentalité de 80 millions d'euros.

Depuis longtemps cet accueil s'accompagne d'une réflexion collective des professionnel(le)s pour définir un cadre commun et des orientations de travail pour un accueil de qualité porteur des valeurs départementales de respect, d'égalité, de diversité. Le premier Projet Educatif pour les crèches départementales réalisé en 1993 et appelé « Vivre ensemble » a constitué et demeure un cadre de référence pour les 1300 professionnel(le)s du service des crèches, ainsi que pour leurs partenaires.

Néanmoins notre Département, comme la société française, connaît actuellement des évolutions majeures dans le champ économique, démographique et bien sûr social. Les besoins et attentes des familles évoluent. La connaissance du développement de l'enfant et de ses besoins s'enrichit aussi, de même que le regard des professionnel(le)s sur leur propre métier, dans un cadre réglementaire constamment en évolution. Dans ce contexte j'ai souhaité que soit engagée dès 2011 une démarche d'enrichissement du Projet Educatif. Je l'ai voulue participative et ouverte au questionnement.

Le document que vous avez entre les mains est le résultat de cette démarche. Si les valeurs et de nombreuses orientations de travail demeurent, le Projet Educatif des Crèches Départementales de 2016 fait une place beaucoup plus importante aux parents comme acteurs majeurs de l'accueil de leur enfant, évolution déjà amorcée à travers le développement des Conseils d'établissement. De la même façon, la dynamique d'équipe et l'ouverture de la crèche sur son environnement constituent des dimensions essentielles de l'activité des professionnel(le)s des crèches, que la réflexion collective menée tout au long de la démarche d'enrichissement a permis de mettre en lumière et de travailler.

Appelé « Accueillir et inventer ensemble », le PECD va ainsi refléter l'importance de l'association de tous, parents comme professionnel(le)s, dans l'accueil quotidien mais également dans la créativité et la réflexion nécessaires à l'élaboration de cet accueil pour chaque enfant dans toutes les crèches.

Il a vocation à poser le cadre de référence de l'accueil, mais également à être le support du questionnement des équipes.

Profondément convaincu que ce n'est qu'à travers la réflexion collective et l'innovation que l'on progresse, je souhaite que le PECD puisse être un appui pour tous : pour les professionnel(le)s des crèches départementales, dont je salue chaque jour l'investissement et le travail, mais également pour les parents comme pour les partenaires des crèches.

L'envie d'offrir le meilleur à nos enfants, dès le plus jeune âge, de les faire grandir ensemble, c'est ce qui guide notre action publique. C'est pourquoi je souhaite, avec Frédéric Molossi vice-président en charge de l'enfance et de la famille, que les valeurs de respect, d'égalité, de créativité et de bien-être, qui sont ici portées, se réalisent chaque jour dans l'accueil de nos enfants !

Stéphane Troussel

Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

## **Remerciements**

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

## LES VALEURS DE L'ACCUEIL DANS LES CRECHES DEPARTEMENTALES

### PARTIE 1 : L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN CRECHE DEPARTEMENTALE

#### **I. La crèche : un accueil de tous les enfants, une mission de service public**

- 1. L'accueil de la diversité en crèche : une chance pour chacun et une richesse pour tous**
- 2. L'égalité entre les filles et les garçons**
- 3. L'accueil à temps diversifié : une réponse aux besoins de toutes les familles**
- 4. Organiser la continuité du service: une nécessité**

#### **II. La crèche : un accueil chaleureux et personnalisé de chaque enfant**

- 1. Un accueil individualisé fondé sur l'attachement**
  - La référence individuelle dans un système de référence
  - Un accueil progressif pour construire un lien de confiance
- 2. Créer les conditions pour accompagner l'enfant à grandir, découvrir et inventer**
- 3. S'appuyer sur l'observation pour accueillir chaque enfant**

#### **III. La crèche : une réponse aux besoins et potentialités de l'enfant**

- 1. Les soins : un temps de relations humaines et affectives**
  - Les soins corporels
  - Le sommeil
  - Les repas
- 2. La santé**
- 3. Le jeu, dehors et dedans : une activité essentielle au développement de l'enfant**
  - La lecture avec l'enfant en crèche
  - Les activités d'éveil à l'environnement
  - Les activités artistiques et culturelles

## **PARTIE 2 : L'ACCUEIL ET LA PLACE DES PARENTS AU SEIN DES CRECHES DEPARTEMENTALES**

### **I. La place des parents en crèche départementale**

#### **1. Les parents acteurs de l'accueil de leur enfant**

- Les parents premiers éducateurs de leur enfant
- Les parents, une aide pour l'enfant dans l'appropriation de son nouvel espace relationnel
- Les parents, premiers points d'appui des professionnel(le)s

#### **2. l'accueil des parents en crèche**

- Un accueil chaleureux des parents
- Un accueil individualisé des parents
- La communication, au cœur de l'accueil des parents
  - Les informations générales
  - Les informations concernant chaque enfant

### **II. La relation parents-professionnel(le)s : une alliance éducative**

#### **1. Parents-professionnel(le)s, une relation complexe et respectueuse**

- Une relation complexe
- Une relation respectueuse

#### **2. La crèche : un soutien pour les parents**

- Valoriser et renforcer les compétences parentales
- L'inscription des crèches départementales dans un réseau partenarial pour soutenir les familles

### **III. La participation des parents à la vie de la crèche : penser et créer ensemble**

#### **1. Les Conseils d'établissements en crèche, un lieu de rencontre institutionnel**

#### **2. Se rencontrer pour mieux se connaître, se reconnaître, se lier**

- Les rencontres parents-professionnel (le)s
- Les rencontres entre parents

#### **3. Se rencontrer pour créer ensemble**

- Les parents : une diversité de compétences
- Les parents : richesse d'une diversité culturelle

## **PARTIE 3 : L'ACCUEIL EN CRECHE DEPARTEMENTALE : UN TRAVAIL D'EQUIPE**

### **I. La crèche : une équipe de professionnel(le)s au service d'un projet commun**

#### **1. Une diversité de métiers et des compétences complémentaires**

- Bien accueillir les professionnel(le)s
- Reconnaissance et respect des compétences
- Diversité des compétences
- Complémentarité des compétences
- Inter génération et mixité professionnelle
- Enrichissement des compétences

#### **2. Une équipe bienveillante, confiante et solidaire rassemblée autour d'un projet**

- Bienveillance, confiance et solidarité : des postures professionnelles
- Le projet d'établissement

#### **3. La qualité de la dynamique d'équipe est une condition essentielle pour pratiquer la bien-traitance**

#### **4. Une équipe créative**

- Etre inventif pour accueillir chaque enfant
- Des actions et projets spécifiques tout au long de l'année
  - Les projets ponctuels dans le cadre de l'accueil au quotidien
  - Les projets dans le cadre de parcours artistiques et culturels

### **II. La crèche, un lieu d'émotions et de réflexion individuelle et collective**

#### **1. La crèche : lieu des émotions**

- Les émotions, une ressource pour le travail auprès du jeune enfant
- Des espaces d'expression pour les émotions

#### **2. La crèche : un lieu de réflexion**

- Des temps de travail collectif et des espaces de rencontres
- Des ressources pédagogiques: contribution à la réflexion collective

## **PARTIE 4 : L'OUVERTURE DE LA CRECHE DEPARTEMENTALE SUR SON ENVIRONNEMENT**

### **I. La crèche construit son projet d'accueil à partir du contexte local**

### **II. Les partenariats locaux sont une richesse pour la crèche**

- L'apport de compétences externes à la crèche
- Favoriser la continuité éducative
- Créer des liens entre les politiques publiques

### **III. La crèche, un acteur majeur du vivre-ensemble**



# INTRODUCTION

## **I. Du « Vivre ensemble » au « Accueillir et inventer ensemble » : le Projet Educatif des Crèches Départementales est le résultat de la réflexion des équipes**

### **a) Le premier Projet Educatif pour les crèches départementales en 1993 : « Vivre ensemble »**

La gestion de crèches par le Conseil départemental – à l'époque appelé « Conseil général » - date de la décentralisation, au début des années 1980<sup>1</sup>. Rapidement est apparue la nécessité d'engager une réflexion sur la nature et le contenu de l'accueil dans ces structures, parallèlement à leur rénovation bâtementaire. Une première démarche participative associant des experts du domaine éducatif et de la petite enfance, un groupe pluri professionnel (psychologues, médecins, puéricultrices, ergonomes) et des professionnel(le)s de crèche a ainsi conduit au premier Projet Educatif des Crèches Départementales, le « Vivre ensemble » adopté par l'Assemblée Départementale en 1993.

Conçu comme un support à la réflexion et aux pratiques, ce référentiel s'articule autour de deux parties. La première présente les orientations et valeurs promues par le Département de la Seine-Saint-Denis dans ses structures concernant l'accueil de l'enfant et de sa famille, les besoins de l'enfant et le rôle du professionnel en crèche, les parents et leur participation à la vie de la crèche, et le rôle de l'environnement social et culturel dans l'éducation de l'enfant. La seconde partie est organisée en fiches thématiques détaillant l'accueil, les activités, le sommeil, les repas, les soins corporels et les relations à l'extérieur de la crèche. Dès sa rédaction initiale, le PECD est conçu non comme un cadre fermé et définitif, mais comme un document « tout à fait évolutif, [devant] être soumis à la discussion avec l'ensemble des professionnel(le)s des crèches » (Avant propos du Vivre ensemble de 1993).

### **b) La démarche d'enrichissement**

Alors que la réflexion sur les pratiques professionnelles et le sens de l'accueil n'a jamais cessé au sein du Service des crèches, notamment à travers plus de vingt Journées professionnelles entre 1993 et 2007<sup>2</sup> et

---

<sup>1</sup> Les crèches départementales actuelles ont été d'abord gérées par l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, puis par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) jusqu'en 1983, date du transfert de leur gestion au Département de la Seine-Saint-Denis.

<sup>2</sup> Comptes-rendus disponibles sur le Portail du Service des crèches. Liste complète des sujets en bibliographie.

plusieurs recherches actions<sup>3</sup>, la démarche d'enrichissement du Projet Educatif des Crèches départementales est lancée au début des années 2010, notamment après le premier Plan départemental de relance des modes d'accueil de 2008 et les évolutions règlementaires importantes induites par le décret de Juin 2010<sup>4</sup>.

Comme pour la première édition du PECD, le choix est fait d'une méthode participative associant largement les équipes. Dès le départ, les apports de la démarche sont identifiés comme aussi importants que le document final lui-même. Le travail et la réflexion participative doivent ainsi permettre d'interroger, de valoriser les pratiques et d'intégrer les acquis professionnels, de confirmer les exigences de qualité de l'accueil du tout-petit, d'affirmer les valeurs et orientations de la collectivité tout en intégrant les évolutions des dernières décennies et enfin de promouvoir les actions et projets des crèches.

Pour ce faire, le service reprend la méthode initiée en 1993 : mobilisation d'experts externes et de groupes pluri professionnels internes (comité de projet, comité de relecture et de rédaction...). Sylvie Rayna<sup>5</sup>, universitaire spécialiste de l'éducation de la petite enfance, et Sylviane Giampino<sup>6</sup>, psychologue fondatrice de l'Association nationale des psychologues pour la petite enfance, A.NA.PSY.pe, disposant toutes deux d'une connaissance fine de la petite enfance et de la Seine-Saint-Denis, accompagnent ainsi la démarche d'enrichissement.

Trois journées professionnelles sont organisées entre 2012 et 2014 autour des trois grands axes thématiques du PECD : « Les besoins de l'enfant et de sa famille en crèche », « Parents, enfants, professionnels : se rencontrer, créer et penser ensemble » et « Le travail d'équipe en crèche »<sup>7</sup>. Elles sont ouvertes à tous les agents des 55 structures, tous corps de métier confondus (responsable, auxiliaire de puériculture, éducateur(trice) de jeunes enfants, référent-e santé, psychologue, psychomotricien-ne, médecin, secrétaire, lingère, cuisinier-ère) et ont rassemblé près de trois cent personnes pour la première journée et plus de huit cent pour la troisième. Des parents ou des partenaires ont pu également participer. Etape essentielle dans l'élaboration du nouveau PECD, ces journées sont organisées autour d'éclairages théoriques et de témoignages de professionnel(le)s et visent à amener les participants à s'interroger sur les valeurs que promeut l'institution, à revisiter leurs pratiques et représentations et à partager un langage commun.

---

<sup>3</sup> Etude de Pierre Moisset 2002 – 2005 ; Etude de Liane Mozère et Irène Jonas 2007 – 2011.

<sup>4</sup> Décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans

<sup>5</sup> Voir bibliographie

<sup>6</sup> Voir bibliographie

<sup>7</sup> Comptes-rendus disponibles sur le Portail du Service des crèches. Liste complète des sujets en bibliographie.

Pour permettre une diffusion plus large de la réflexion, elles sont complétées par des ateliers intercrèches rassemblant des agents de très nombreuses crèches, donnant lieu à une restitution et à des échanges en réunion plénière, et par la publication d'une lettre dédiée « *Les échos du Vivre ensemble* ».

Fortement documentée<sup>8</sup> et fondée sur de nombreuses retranscriptions (enregistrement des Journées professionnelles, diffusion des comptes-rendus des ateliers...), cette phase de réflexion associant les 1300 agents du service des crèches a permis à la fois de rassembler les éléments qui constitueront le contenu du nouveau Projet Educatif des Crèches Départementales, mais également d'assurer son appropriation continue par l'ensemble des équipes.

L'association des équipes des crèches s'est enfin poursuivie dans la phase de rédaction du document final lui-même, à travers à la fois des séances de travail par groupement de crèches associant les agents sur la base d'un plan détaillé, puis à travers les échanges avec un groupe pluri professionnel associant tous les corps de métier présents en crèche sur le document rédigé.

## **II. « Accueillir et inventer ensemble » dans les crèches départementales : le PECD est le support du travail des équipes**

### **▪ La structure du document**

Le Projet Educatif des Crèches Départementales (PECD) est le cadre de référence de l'action des professionnel(le)s du service des crèches. Il synthétise la vision départementale de l'accueil de l'enfant et de ses parents. Il vise à donner du sens et de la cohérence à l'action des équipes.

Il se compose :

- **de valeurs socles qu'il s'agit de porter, valoriser et réaliser au quotidien**
- **d'orientations de travail qui déclinent les valeurs socles et se traduisent en des postures et des pratiques professionnelles encouragées**

Les orientations de travail sont structurées en 4 parties qui reprennent les différents objets de travail de l'accueil en crèche départementale :

- **Partie 1 : l'accueil de l'enfant en crèche (p 19 à 41)**
- **Partie 2 : l'accueil et la place des parents au sein des crèches (p 42 à 60)**
- **Partie 3 : l'accueil en crèche : un travail d'équipe (p 61 à 78)**

---

<sup>8</sup> Cahiers de l'animateurs, supports des ateliers intercrèches correspondants à chaque Journée, disponibles sur le Portail du Service des crèches – détail en bibliographie

#### ➤ **Partie 4 : l'ouverture de la crèche sur son environnement (p 79 à 86)**

L'articulation entre la crèche et son environnement constitue une dimension importante du travail. Lui consacrer une partie entière dans le PECD vise à encourager les structures à être ouvertes sur leur environnement et à se questionner sur les actions à mener en lien avec le quartier d'implantation de la crèche, ou à une échelle plus large avec la ville.

- **Un document pour questionner les pratiques**

Le Projet Educatif des Crèches Départementales est indissociable de la réflexion des équipes, dont il est à la fois le résultat et le support.

Si les valeurs de l'accueil en crèche départementale doivent être respectées et mises en œuvre dans les 55 structures, les modalités pratiques de l'accueil se déclinent au sein de chaque équipe dans sa singularité et sa créativité. C'est pourquoi cette édition du PECD formule des pistes et non plus des fiches détaillées décrivant la traduction des comportements pédagogiques dans la pratique comme dans l'édition de 1993.

Mis à la disposition de l'ensemble des professionnel(le)s des crèches, le PECD vise à permettre aux équipes de réfléchir et de questionner ensemble l'accueil en crèche. Synthétisant et référençant les nombreuses ressources pédagogiques du service, il constitue un support pour l'animation de réflexions professionnelles dans le cadre de réunions d'équipes, journées pédagogiques ...

- **Le PECD se décline dans les Projets d'établissement des crèches**

Le PECD n'existe qu'à travers son appropriation et sa déclinaison particulière par chaque équipe.

Le nouveau « Accueillir et inventer ensemble » ne se veut pas un document prescriptif, un guide des « bonnes pratiques » visant à standardiser ou modéliser l'activité. C'est un référentiel invitant les professionnel(le)s à développer leur créativité pédagogique.

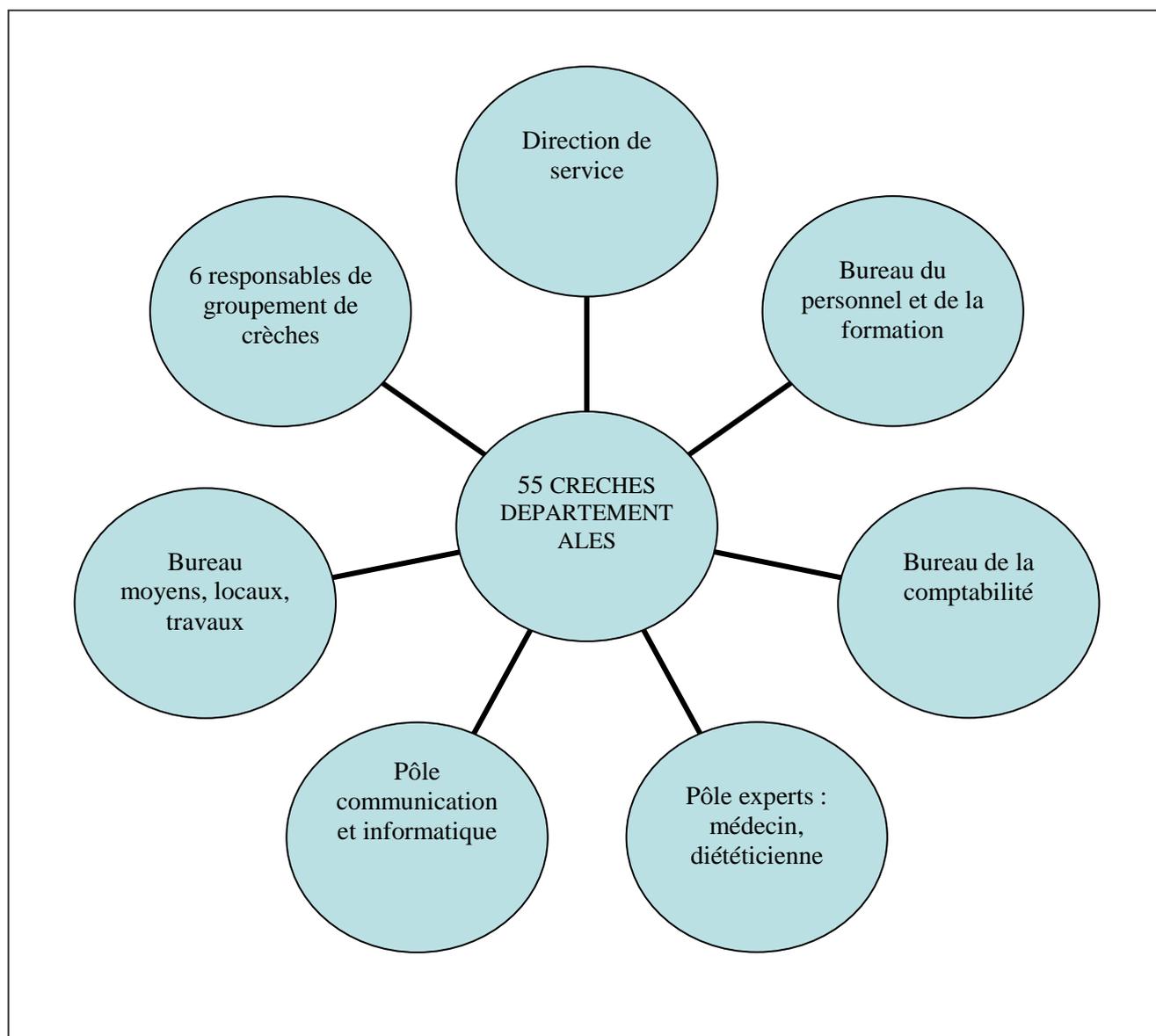
Il appartient à chaque équipe de mettre en œuvre les valeurs et orientations de façon personnalisée dans son projet pédagogique, selon sa spécificité et son environnement (besoins des familles accueillies, quartier, ville...). Dans chaque projet d'établissement seront définies les modalités particulières de déclinaison du Projet Educatif des Crèches Départementales.

Il s'inscrit dans une dynamique d'évolution des pratiques et des actions mises en œuvre au fur et à mesure des avancées du projet de la crèche.

- **Le PECD est le document de référence pour l'ensemble des acteurs qui contribuent à l'accueil en crèche**

L'accueil de l'enfant et de ses parents en crèche départementale mobilise l'ensemble des agents du Service des crèches de la Direction de l'Enfance et de la Famille : 1300 personnes dont 1250 agents dans les 55 crèches et 50 agents au sein du site central.

En lien avec de nombreux autres services et directions du Département, le site central du service des crèches met à disposition des crèches départementales les moyens humains, logistiques, matériels, financiers et éducatifs nécessaires à leur fonctionnement. Des ressources auxquelles s'ajoute une expertise dans les domaines sanitaires et alimentaires. Enfin, un encadrement, un soutien et une coordination pédagogique sont réalisés par les Responsables de Groupement de Crèches (R.G.C.) assistés d'une équipe composée de secrétaires et d'assistantes.



Organisation du Service des crèches (2016)

Parallèlement, de nombreux professionnel(le)s d'autres directions du Département contribuent au fonctionnement des crèches départementales, à travers la gestion des ressources humaines, la gestion et l'entretien du patrimoine mobilier, immobilier et des espaces extérieurs, la gestion des finances et des marchés ou l'organisation des actions éducatives ou culturelles....

Pour l'ensemble de ces professionnel(le)s, le PECD est le cadre de référence en lien avec les autres documents stratégiques et orientations départementales. Il est repris par exemple dans les fiches de poste, les formations, les marchés publics, les programmes et référentiels d'aménagement....Tous ces éléments contribuent à sa valorisation et réalisation.

- **Un document à partager avec les parents et les partenaires**

Outil à destination des équipes des crèches départementales, le Projet Educatif des Crèches Départementales a également vocation à être partagé avec les parents et l'ensemble des partenaires extérieurs des crèches départementales.

Il est évoqué avec les parents lors du rendez-vous d'inscription, puis présenté dans le cadre du rendez-vous d'admission, ainsi que tout au long de l'accueil selon des modalités propres à chaque crèche. Un exemplaire papier est mis à la disposition des parents.

Document de synthèse des orientations départementales en matière d'accueil du jeune enfant dans les structures départementales, il fait l'objet d'échanges et le cas échéant de présentations aux partenaires de la crèche, que cela soit dans le champ de la petite enfance ou dans d'autres domaines.

- **Un document par nature évolutif**

Fruit d'une démarche collective, le Projet Educatif des Crèches Départementales est par nature évolutif. Tout comme l'a été le premier « Vivre ensemble » de 1993, il s'enrichit des travaux et projets menés dans chaque crèche, ainsi que des réflexions et démarches menées à l'échelle départementale ou nationale.

# LES VALEURS DE L'ACCUEIL DANS LES CRECHES DEPARTEMENTALES

## 1/ Définition

Le Projet Educatif des Crèches Départementales repose sur plusieurs valeurs qui sont la base des orientations de travail des professionnel(le)s :

- ◆ **le respect et la bientraitance**
- ◆ **la diversité et l'égalité**
- ◆ **le faire et penser ensemble**
- ◆ **la créativité, le plaisir et le bien-être**

Ces notions fondamentales sont le socle du travail des équipes.

Elles sont issues de textes fondateurs comme la Convention internationale des droits de l'enfant, mais également d'engagements forts et anciens du Département, par exemple en matière d'égalité ou de valorisation de la diversité.

Ces valeurs s'appliquent à l'accueil des enfants, mais aussi à celui des parents, comme au travail d'équipe.

Elles sont d'égale importance et n'existent que par les liens qu'elles entretiennent les unes avec les autres.

Ainsi, elles se déclinent en orientations de travail dans chacune des quatre parties du Projet Educatif des Crèches Départementales.

## 2/ Déclinaison

Afin de soutenir la réflexion des équipes, les schémas ci-dessous proposent une première déclinaison de chaque valeur ou couple de valeurs dans chacune des parties du document.

Ils permettent de dégager des idées clefs sur les orientations de travail de chaque partie, sans reprendre la totalité des pratiques développées, et de favoriser la réflexion sur les liens existants entre elles.

Chaque équipe s'approprié et décline ces valeurs dans son projet d'établissement.

<i>L'accueil de l'enfant</i>
<p>L'enfant est une personne dotée de potentialités</p> <p>L'enfant : un être social</p> <p>Santé et prévention</p>

La crèche et son environnement	Une réponse aux besoins de la population	<p><b>RESPECT</b></p> <p><b>BIENTRAITANCE</b></p>	<p>Des professionnel(le)s reconnu(e)s et valorisé(e)s dans leur rôle et leurs compétences</p> <p>Bienveillance</p>	Le travail d'équipe
--------------------------------	--	---	--	---------------------

<p>Les parents détenteurs de la référence éducative</p> <p>Des parents écoutés et informés</p>
<i>L'accueil des parents</i>

<i>L'accueil de l'enfant</i>
L'enfant acteur du projet de la crèche

La crèche et son environnement	La crèche : lieu de citoyenneté	<p><b>FAIRE ET PENSER ENSEMBLE</b></p>	<p>Des idées partagées, des pratiques questionnées</p> <p>Des projets portés collectivement</p>	Le travail d'équipe
--------------------------------	---------------------------------	--	---	---------------------

<p>Des parents qui s'expriment, participent, apportent leurs compétences</p> <p>Le « entre parents » favorisé</p>
<i>L'accueil des parents</i>

*L'accueil de l'enfant*

Egalité des chances  
Egalité fille garçon  
Accueil d'enfants en situation de handicap  
ou de fragilité sociale

La crèche et son  
environnement

La crèche créatrice  
de lien social et de  
solidarité

**DIVERSITE  
EGALITE**

Complémentarité  
des compétences  
et expériences de  
chacun

Le travail  
d'équipe

Valoriser la mixité sociale et culturelle

*L'accueil des parents*

*L'accueil de l'enfant*

Faire toute sa place au jeu, à l'éveil  
artistique et culturel, à la découverte de la  
nature

La crèche et son  
environnement

La crèche : lieu de  
vie et  
d'épanouissement

**CREATIVITE  
PLAISIR  
BIEN ETRE**

Innovation et  
expérimentation

Le travail  
d'équipe

Partager et créer avec les parents

*L'accueil des parents*

## **PARTIE 1**

# **L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN CRECHE DEPARTEMENTALE**

« Notre image de l'enfant ...un enfant né avec un potentiel fort qui peut s'exprimer dans une centaine de langages différents ; un enfant actif pour apprendre, et qui, dès la naissance, cherche à comprendre le monde qui l'entoure ; un co-créateur de savoir, d'identité, de culture et de valeurs ... L'enfant entier, l'enfant avec un corps, un esprit, des émotions, de la créativité, de l'histoire et une identité sociale ... Un être qui sollicite les liens qui lui sont nécessaires avec d'autres individus, enfants comme adultes ... »

(Extraits de « Vers une approche européenne de l'accueil de la petite enfance », *Enfants d'Europe*, 2008, Le Furet)

## **I. La crèche : un accueil de tous les enfants, une mission de service public**

### **1) L'accueil de la diversité en crèche : une chance pour chacun et une richesse pour tous**

Les crèches départementales sont à l'image du territoire de la Seine-Saint-Denis, des lieux riches de leur diversité. Espace privilégié pour construire le « vivre ensemble », elles offrent la possibilité aux enfants, parents et professionnel(le)s, tous différents, de se rencontrer et d'évoluer ensemble. Les crèches participent ainsi à la politique de lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité menée par le Département de la Seine-Saint-Denis.

Les crèches départementales sont ouvertes à toutes les familles résidant sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, quelle que soit leur commune de résidence ou leur situation professionnelle.

#### **Les crèches départementales en quelques chiffres**

Chaque année, ce sont plus de 3000 enfants qui sont accueillis au sein des 55 crèches départementales réparties sur 22 communes.

Les crèches départementales se caractérisent par la diversité socio-économique et culturelle des familles accueillies. Au sein d'une même structure, se côtoient des enfants de cultures différentes, dont les parents exercent ou non une activité professionnelle. Chacun a sa place et bénéficie du même accueil bienveillant.

L'accueil de la diversité en crèche constitue une chance pour chacun de découvrir et s'ouvrir sur le monde. Les crèches départementales favorisent l'expression des différentes langues des enfants et des familles. Ceci contribue au développement équilibré de l'enfant et participe à la construction de l'estime de soi. La place réservée au plurilinguisme témoigne de la volonté d'accueil et d'ouverture des crèches départementales à la population de son territoire.

## **La population séquano-dionysienne en quelques chiffres**

### **Une population jeune <sup>9</sup> :**

- \* environ 30 000 naissances par an.
- \* 76 496 enfants de moins de 3 ans

### **Des familles aux caractéristiques et origines diversifiées <sup>10</sup> :**

- \* 12 328 enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale.
- \* environ 33% des enfants de moins de 3 ans avaient, en 2009, un parent de nationalité étrangère.

### **Des ménages populaires <sup>11</sup> :**

- \* 13,5% de la population est touchée par le chômage
- \* Environ 18% des enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille où aucun parent ne travaille.
- \* 21,1% des ménages bénéficiaires de minima sociaux

Le Département de la Seine-Saint-Denis a fait sien l'objectif du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Adopté en janvier 2013, il vise l'accueil d'au moins 10% d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté dans les établissements d'accueil du jeune enfant (E.A.J.E.). Pour les crèches départementales cet accueil est estimé à environ 30% des enfants.

Au sein des crèches départementales sont également accueillis des enfants en fragilité sociale ou éducative. Des échanges réguliers entre les crèches, la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.), le cas échéant l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.) et d'autres partenaires, permettent un accueil et un accompagnement plus spécifique de ces enfants en lien avec les parents.

**Les enfants en situation de handicap** ou souffrant d'une maladie chronique ont leur place dans les E.A.J.E. dès lors que leur accueil peut être organisé en collectivité. Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap dans l'ensemble des structures constitue un axe prioritaire de la politique de la petite enfance et des actions en direction des personnes handicapées menées par le Département.

La crèche a pour mission d'assurer un accueil individualisé de chaque enfant, adapté à ses besoins physiques et psychoaffectifs propres. L'accueil des enfants en situation de handicap s'inscrit dans ce cadre. Des projets personnalisés adaptés à chaque situation sont construits par l'équipe en lien avec la famille et le cas échéant les professionnel(le)s assurant le suivi de l'enfant à l'extérieur de la crèche (associations...). L'équipe des crèches départementales compte une pluralité de compétences pour

---

<sup>9</sup> Données INSEE - 2011

<sup>10</sup> L'état des lieux des familles et de la petite enfance en Seine-Saint-Denis – Journée professionnelle du 5 février 2013

<sup>11</sup> Données INSEE - 2011

organiser au mieux cet accueil : médecin, psychologue, psychomotricien(ne), professionnel(le)s auprès des enfants. Ils sont un appui aux parents dans leur réflexion sur l'accueil des enfants à la crèche et sur leurs parcours après la crèche.

### **Parole de parent**

*« Son intégration à la crèche a été un soutien psychologique dont personne ne peut soupçonner la portée. Ce n'était plus l'enfant aveugle à l'avenir incertain, aux capacités restreintes. La direction et l'équipe de la crèche ont donné à mon fils le droit d'être lui aussi un enfant ordinaire, avec ses faiblesses et ses capacités, son caractère et sa personnalité. Du matériel avait été confectionné avec lui, pour lui, avec l'ingéniosité des personnes soucieuses de pallier le handicap. D'autres aménagements ont été réalisés qui n'étaient pas réservés uniquement à mon fils, mais qui étaient là à son intention. »*

Une maman, crèche de Dugny

### **En pratique : l'Instance de Médiation et de Recours (IMR)**

Structure départementale spécifique rattachée à la PMI, l'Instance de Médiation et de Recours est composée d'un(e) puériculteur(trice) et d'un(e) psychologue. Sollicitée par les professionnel(le)s du territoire dans le cadre d'un accueil individuel ou collectif, elle assure leur information, les soutient et les accompagne avant, pendant et après l'accueil d'un enfant en situation de handicap. Les groupes de travail qu'elle propose permettent également à chacun(e) d'exprimer et partager son vécu, son ressenti.

### **Parole de professionnel(le)**

*« Accueillir des enfants en situation de handicap est souvent passionnant, fort en émotions et complexe. Nous sommes persuadées qu'un lieu d'écoute et d'échanges confidentiel et bienveillant, avec des professionnels extérieurs à l'équipe, est primordial pour bien accueillir ces enfants, qui nécessitent un investissement particulier et beaucoup de créativité »*

Une puéricultrice et une psychologue de l'IMR

### **Focus sur les crèches référence handicap dans le Plan Petite Enfance et Parentalité (PPEP) 2015-2020**

Afin de favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap, le PPEP adopté par le Conseil départemental le 16 octobre 2014, prévoit la réalisation de travaux et d'aménagements dans 6 crèches « référence handicap » qui deviennent crèches pilotes en termes d'aménagement, d'équipement et d'appui pédagogique à l'accueil d'enfants, de parents, mais également de professionnel(le)s en situation de handicap (formations, groupes de parole, ...).

### **Parole de professionnel(le)**

*« Les nouveaux aménagements feront de la crèche un établissement exemplaire en matière d'accessibilité pour tous types de handicap : visuel, auditif, moteur, psychique. Mais ils ne suffisent pas pour pouvoir bien accueillir les enfants en situation de handicap et leurs parents. Il faut former et sensibiliser les équipes aux questions liées aux handicaps. C'est le gage de la réussite de ces accueils. »*

Une directrice, crèche de La Courneuve

Sur le plan éducatif, l'accueil des enfants en situation de handicap prévue par la loi du 11 février 2005, participe aussi de la volonté du Département de faire de la crèche, pour tous les enfants et tous les adultes, un lieu d'apprentissage de la différence et de la tolérance. C'est en se familiarisant avec la différence, en découvrant les difficultés et les ressources des enfants en situation de handicap ou malades, que reculent les stéréotypes et que se forme un esprit de solidarité.

## **2) L'égalité entre les filles et les garçons**

Le Département de la Seine-Saint-Denis est fortement engagé dans une politique de promotion et de défense de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La lutte pour l'égalité entre les filles et les garçons commence dès la petite enfance. En effet, des systèmes de représentation qui assignent les hommes et les femmes à des rôles et des comportements prédéterminés sont reproduits involontairement car ils se construisent très tôt. Ils constituent un frein à l'épanouissement des filles et des garçons, d'où l'importance d'agir dès le plus jeune âge.

La question n'est pas de nier les différences entre les sexes, mais de lutter contre les inégalités c'est-à-dire « ouvrir le champ des possibles » aux filles et aux garçons. Il s'agit de donner à chaque enfant les moyens de développer confiance et estime de soi. Quel que soit son sexe, l'enfant est encouragé à développer toutes ses potentialités, à exprimer ses émotions et ses sentiments, à explorer la diversité des offres éducatives, à exercer ses choix.

Dans cette perspective, chaque adulte est incité à s'interroger sur son comportement, ses pratiques et les stéréotypes qu'il pourrait véhiculer à son insu. Il s'agit d'en prendre conscience. Les formations dispensées ainsi que la diffusion de supports d'informations sur ce thème, sont autant d'outils à disposition de l'ensemble des professionnel(le)s pour l'ajustement de leurs pratiques. Au quotidien, ils/elles encouragent l'enfant dans ses découvertes et élargissent ses choix, notamment au travers des livres et des jeux proposés. Ils sensibilisent les parents à cette question au travers de projets et au cours d'échanges journaliers.

### **En pratique : Une expérience de pédagogie égalitaire entre les filles et les garçons**

Depuis 2009, l'équipe de la crèche Bourdarias à Saint Ouen est engagée dans une démarche réflexive sur l'égalité entre les filles et les garçons.

Dans le cadre d'un projet mené avec l'association Périphérie autour du cinéma documentaire et du langage des images, un film a été réalisé par les professionnel(le)s « Le genre idéal ». On y découvre : l'engagement d'une équipe, en lien avec les familles, les outils d'observation mis en place, les analyses et questionnements des pratiques (parole adressée à l'enfant, activités proposées, choix des livres et des jouets...), les comportements de chacun, adulte comme enfant. Outil de mémoire et de valorisation précieux pour les professionnel(le)s qui souhaitent mieux comprendre cette démarche, ses enjeux, ses contraintes, le film témoigne de l'intérêt du Département pour cette question.

#### **Insérer le visuel du dvd**

### **Parole de professionnel(le)**

*« Nous sommes tous concernés par l'égalité filles-garçons. Cette démarche initiée par le Département m'a permis d'aiguiser mon regard face aux outils proposés à l'enfant, me remettre en question au quotidien car le naturel revient toujours au galop. »*

Une auxiliaire de puériculture, crèche de Saint-Ouen

Pour mener ces actions, l'Observatoire départemental des violences envers les femmes constitue un outil essentiel grâce aux études et aux dispositifs expérimentaux qui font référence dans la lutte contre toutes formes de violences sexistes en France.

### **3) L'accueil à temps diversifié : une réponse aux besoins de toutes les familles**

#### **L'accueil à temps diversifié dans les crèches départementales en quelques chiffres**

80% des enfants sont accueillis à temps complet, de 4 à 5 jours par semaine.

20% des enfants sont accueillis à temps partiel, de 1 à 3 jours par semaine.

L'accueil à temps diversifié répond à la variété des besoins et des situations parentales. Il permet également de favoriser la socialisation de l'enfant en proposant à ceux qui bénéficient d'un mode d'accueil individuel d'expérimenter la vie en collectivité, par exemple avant l'entrée à l'école maternelle. Pour de nombreuses familles, il est aussi un bon moyen de concilier vie familiale et vie professionnelle.

### **Parole de parent**

*« Je commence mon service à l'hôpital tous les jours à 14h et travaille jusqu'à 23h. L'accueil à la crèche en demi-journée est une véritable chance pour mon enfant et moi-même. Cela nous permet d'être ensemble toute la matinée. Sans cette souplesse, mon enfant ne passerait pas beaucoup de temps avec moi »*

Un papa, crèche de Bobigny

### **En pratique : le « Référentiel accueil à temps diversifié » à l'usage des équipes**

Pour accompagner les professionnel(e)s dans l'accueil des enfants à temps diversifié, un groupe-ressource multi-accueil, composé de professionnel(le)s du service des crèches s'est constitué afin de soutenir la réflexion des équipes et les accompagner. Ce groupe est à l'origine d'un référentiel qui propose de revisiter les pratiques professionnelles indispensables à l'accueil à temps partiel de jeunes enfants en crèche.

Pour contacter le groupe-ressource multi-accueil : [creches\\_multiaccueil@cg93.fr](mailto:creches_multiaccueil@cg93.fr)

### **Insérer le visuel de la couverture**

### **Parole de professionnel(le)**

*« L'accueil à temps diversifié a fait évoluer mon approche et mon travail auprès des enfants, de leurs parents et de mes collègues. On est dans une dynamique positive de réflexion et d'expérimentation. C'est un renouvellement continu de notre activité, loin de la routine ! »*

Une auxiliaire de puériculture, crèche de Romainville

Au-delà de l'accueil à temps plein ou partiel, l'accueil occasionnel ou en urgence est également encouragé afin d'apporter une réponse adaptée à d'autres types de besoins.

#### **4) Organiser la continuité du service : une nécessité**

Les crèches assurent une mission de service public et doivent, à ce titre, veiller à une continuité de l'accueil. Il est indispensable de maintenir des repères stables pour les enfants tout en préservant l'équilibre organisationnel des familles. C'est pourquoi chaque crèche définit de manière annuelle un protocole de remplacement interne pour ajuster son organisation afin de pallier les absences et imprévus. Des protocoles sont également mis en place au sein des crèches départementales pour en assurer la responsabilité en cas d'absence du responsable, à travers un système de « gardes territorialisées ». Par ailleurs, il existe une équipe de personnels de soutien gérée au sein du service des crèches pour assurer des remplacements.

## II. La crèche : un accueil chaleureux et personnalisé de chaque enfant

Chaque enfant est unique. La mission de la crèche est de l'aider à construire son identité individuelle, tout en favorisant son intégration au sein du groupe. Un accueil respectueux, bienveillant et attentif à la singularité de chaque enfant est un pré-requis.

A travers chaque acte de l'accueil, les professionnel(le)s sont attentif(ve)s à inventer une réponse adaptée aux besoins de chaque enfant. Le travail préalable de l'équipe permet de garantir un environnement stable et connu des enfants, favorisant la sécurité psychique et affective de chacun des enfants accueillis.

### **Focus sur la pédagogie Loczy**

Elle repose sur 3 principes :

- L'activité autonome et spontanée de l'enfant, se mouvoir en liberté dès le premier âge
- Une relation privilégiée entre l'enfant et l'adulte
- Un environnement stable et prévisible (personnels, déroulement de la journée, groupe d'enfants)

### **1) Un accueil individualisé fondé sur l'attachement**

L'enfant se construit à partir d'attachements qui lui apportent un sentiment apaisant de sécurité, ce qui lui permettra d'explorer ensuite son environnement en toute confiance. Les parents, engagés dans un lien illimité dans le temps avec leur enfant, l'inscrivent dans une filiation, une histoire familiale, générationnelle. Le lien qui s'établit entre les professionnel(le)s et l'enfant, s'inscrit dans le cadre d'un accueil limité dans le temps.

#### **▪ La référence individuelle dans un système de référence**

La première rencontre entre le(la) responsable de la structure, les parents et l'enfant est un moment fondateur de l'accueil de l'enfant et de ses parents au sein de la crèche. Il est suivi d'une présentation de l'équipe et de l'auxiliaire de puériculture de référence qui sera en charge de l'accueil de l'enfant.

La personne de référence est une personne ressource pour l'enfant et ses parents. Elle maintient, avec ses collègues, les liens entre l'enfant et ses parents en l'absence de ces derniers, favorise la continuité entre la maison et la crèche, tisse une relation affectueuse et un lien stable avec l'enfant. Elle accompagne particulièrement les temps de séparation et de retrouvailles. L'observation, les échanges avec

les parents et la réflexion en équipe permettent de s'ajuster aux besoins de l'enfant, trouver la juste proximité et construire une relation équilibrée.

Lorsque l'enfant a créé suffisamment de repères dans son nouveau lieu de vie et se sent rassuré en l'absence de ses parents (ne se réveille plus en sursaut, peut jouer sans être inquiété par les allers-venues des adultes...), la personne de référence l'encourage alors à aller à la rencontre des autres (enfants et adultes), à tisser des liens et développer son sentiment d'appartenance au groupe.

En l'absence de la personne de référence (congs, maladie, amplitude horaire), des personnes relais sont présentées à l'avance à l'enfant et à ses parents. Une prise en charge organisée, prévisible et cohérente est ainsi assurée en lien avec le projet d'établissement.

Les accueils à temps diversifié font l'objet d'une attention particulière de l'équipe pour que la création du lien de confiance et la sécurité affective s'établissent sur un temps discontinu.

- **Un accueil progressif pour construire un lien de confiance**

L'entrée des enfants en crèche se fait selon un rythme particulier qu'on appelle accueil progressif. Il s'agit d'un accueil personnalisé et souple avec des temps de rencontre privilégiés et individualisés entre l'enfant, la famille et l'auxiliaire de référence. Il exige d'être attentif et de proposer un accompagnement adapté et individualisé face aux différentes émotions pouvant naître de ces rencontres.

Dans le cadre du projet de la crèche et avec le(la) directeur(trice), l'auxiliaire de référence établit le lien de confiance avec la famille nécessaire à la sécurité affective de l'enfant. Elle recueille les informations importantes concernant ses besoins et habitudes et appréhende son contexte de vie à la maison. Tout ceci favorise pour l'enfant une continuité entre le milieu familial et la crèche.

Lors de cet accueil progressif, les parents appréhendent de l'intérieur le fonctionnement de la crèche, découvrent les espaces, font connaissance avec les professionnel(le)s, observent les premières réactions de leur enfant, voient d'autres enfants et d'autres parents. Ainsi ils peuvent mieux se représenter la vie de leur enfant à la crèche. C'est parce qu'ils se sont imprégnés de l'atmosphère de la section, ont échangé avec l'auxiliaire de référence que les parents, rassurés, pourront confier sereinement leur enfant.

*« Cette période consiste à aller au devant de l'enfant, de sa mère, de son père, pour se rapprocher au plus près de là où ils en sont, faire en sorte que le moi non encore constitué de l'enfant ne subisse pas d'accroc radical et pour qu'il puisse maintenir son sentiment de continuité, d'être le même alors que progressivement les odeurs, les bruits, les gens vont être différents pour lui ».*

Sylviane Giampino, psychologue psychanalyste<sup>12</sup>

Les modalités de mise en œuvre de l'accueil progressif sont définies au sein de chaque crèche. L'accueil progressif se caractérise par une organisation anticipée puis modulée selon les besoins et réactions de l'enfant ainsi que les possibilités des familles. Une attention particulière est apportée aux émotions qui traversent parents, enfants et professionnel(le)s.

- **La disponibilité physique et psychique des professionnel(le)s est la condition de l'accueil individualisé de chaque enfant**

Particulièrement importante dans le cadre de l'accueil progressif, la disponibilité physique et psychique des professionnel(le)s pour adapter l'accueil aux besoins de chaque enfant est primordiale. Dans le cadre du projet de la crèche, l'organisation de l'accueil est définie et anticipée pour permettre l'attention et l'inventivité nécessaire à l'accueil de chaque enfant.

## **2) Créer les conditions pour accompagner l'enfant à grandir, découvrir et inventer**

L'enfant, dès son plus jeune âge, est animé par une soif d'apprendre, de connaître et s'approprier le monde qui l'entoure. Il cherche par lui-même et avec les autres, adultes comme enfants.

En soutenant ses initiatives, en encourageant sa curiosité, les adultes l'aident à développer sa confiance en ses capacités. Par les regards et les mots, ils lui offrent la possibilité de coopérer, de participer et d'agir sur son environnement.

Dès son plus jeune âge, l'activité motrice et le mouvement de l'enfant sont respectés, par exemple en partant de sa gestuelle pour l'encourager à participer aux soins corporels ou en lui donnant de multiples occasions d'exercer librement ses diverses façons de se mouvoir et de manipuler.

L'équipe crée les conditions propices aux expérimentations de l'enfant et aux interactions entre enfants qui, en partageant leurs expériences, s'imitent, discutent, s'entraident, et enrichissent leurs divers savoirs, savoir faire et savoir être.

---

<sup>12</sup> Conférence du 05/11/2003, restitution de l'étude usagers aux professionnels des crèches

L'aménagement de l'espace intérieur et extérieur et le choix du matériel ludique répondent au désir de découverte et d'invention de l'enfant. Ils sont pensés avec soin, dans le cadre du projet de la crèche, en fonction de l'âge des enfants. Repensés régulièrement en équipe, l'espace et le matériel évoluent au gré des propositions éducatives et culturelles qui visent à développer : communication, partage, expériences motrices, socialisation et créativité.

#### **Un métier : psychomotricien(ne) en crèche**

*« Nous proposons un point de vue global du développement de l'enfant, dans lequel les versants sensoriel, moteur, cognitif et psychique sont intimement articulés. Nous pouvons être plus spécifiquement sollicitées par les parents et/ou l'équipe autour de l'accueil d'un enfant en particulier. En collaboration avec l'Instance de Médiation et de Recours, nous soutenons les équipes accueillant un enfant en situation de handicap. »*

Une psychomotricienne

#### **Parole de professionnel(le)**

*« Co-construit par des professionnel(le)s du service des crèches, de la Direction des Bâtiments et de la Logistique et de la Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité (ergonomes, architectes, ingénieurs et techniciens), le référentiel d'aménagement des crèches départementales intègre par espace, les principaux enjeux fonctionnels et techniques des locaux. Pour nous, il s'agit d'un outil essentiel de prise en compte du PECD dans le cadre des travaux réalisés dans les crèches. »*

La cheffe du Bureau Moyens Locaux Travaux du service des crèches

#### **Focus sur l'aménagement de l'espace**

*« L'espace proposé doit permettre à chaque jeune enfant accueilli de déployer de manière optimale son potentiel développemental, dans le respect de son rythme individuel et de sa sécurité tant physique qu'affective. Il doit aussi assurer le niveau d'ergonomie et de confort nécessaire au bien-être des enfants, des parents et des professionnels. Choix des matériels de puériculture, des jeux et des mobiliers, disposition dans les salles, circulation, environnement sensoriel ... sont ainsi élaborés en équipe pour répondre au mieux aux besoins de tous, dans la limite des possibilités matérielles »*

Des psychomotriciennes

Les 55 crèches départementales sont dotées d'espaces extérieurs propices à l'éveil et à la rêverie. Jardins et terrasses sont aménagés et entretenus de manière à constituer des terrains de jeu et de découverte sécurisés pour tous les enfants, sous le regard bienveillant des adultes. Jeux d'extérieur (ballon, vélos, tricycles, toboggan, jeux à grimper ou à ressort, brumisateurs,...), manipulation d'eau et de sable, cueillette de fleurs, jeux avec les feuilles, plantations variées (fruits, légumes et fleurs) sont autant d'occasions de s'amuser et d'apprendre ensemble, d'aimer et de respecter la nature, en compagnie de professionnel(le)s respectueux(ses) des explorations, questions, surprises et émerveillements des enfants.

#### **Parole de professionnel(le)**

*« Une fois, on était sur la terrasse et, avec les grands qui sont très intéressés par les insectes, on a regardé des toiles d'araignées. Je leur ai expliqué l'araignée, la toile d'araignée et comment elle se nourrissait. Le lendemain, un autre enfant a découvert une coccinelle et s'en est émerveillé. Et l'histoire a recommencé. »*

Une auxiliaire de puériculture

### **3) S'appuyer sur l'observation pour accueillir chaque enfant**

En crèche, le (la) professionnel(le) est attentif(ve) à chaque enfant. Porté et soutenu par le regard dans ses activités, l'enfant se sent important.

Le regard et l'intérêt sont à distinguer de l'observation qui, en rendant la pratique professionnelle visible, permet de mieux l'interroger.

L'observation sert plusieurs objectifs. Elle permet de connaître l'enfant individuellement et en interactions avec les autres, d'ajuster l'environnement en réfléchissant sur l'aménagement et l'organisation de la crèche. Elle invite aussi à interroger les pratiques professionnelles entre pairs au regard des objectifs fixés.

Les échanges, fondés sur des observations, sont soutenant pour le(la) professionnel(le) et le travail en équipe ; Ils permettent de mettre en place, d'ajuster les projets menés.

Dans un cadre préventif, l'observation ponctuelle des enfants, de leurs interactions, entre eux et avec les adultes, permet aussi de repérer et prévenir d'éventuels troubles psychiques ou physiques.

### **Un métier : éducateur (trice) de jeunes enfants**

*« Le partage des observations de chaque membre de l'équipe ainsi que les échanges réguliers avec les parents, sont indispensables pour ajuster nos pratiques aux besoins de chaque enfant.*

*En tant qu'éducatrice de jeunes enfants, ces regards croisés me permettent, entre autre, de répondre à cette soif de découverte, d'expériences nouvelles, d'ouverture sur le monde qui caractérise les tout-petits. Comment ? En proposant une diversité d'outils pédagogiques et éducatifs dont chacun(e) pourra se saisir selon ses capacités, ses compétences et ses centres d'intérêts du moment.*

*Et quel plaisir de regarder alors les enfants que l'on accueille jouer, réfléchir, se concentrer, essayer, recommencer, persévérer, collaborer entre eux, s'entraider.... en bref « être juste bien » à ce moment là ! »*

Une éducatrice de jeunes enfants, crèche de Villetaneuse

### **III. La crèche : une réponse aux besoins et potentialités de l'enfant**

L'enfant est une personne à part entière. Sa qualité d'enfant, aux potentialités multiples, est respectée lors des différents moments de la journée. Qu'il s'agisse des temps de soins ou de jeux et d'activités artistiques et culturelles, tous participent à sa socialisation. Ils conduisent à son épanouissement aussi bien émotionnel, intellectuel que physique.

### **Un métier : auxiliaire de puériculture**

*« Mon rôle est d'assurer un accueil individualisé de l'enfant et de sa famille. Sous la responsabilité du chef d'établissement et avec le concours d'une équipe pluridisciplinaire, je propose des activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Etablir une relation de confiance avec les parents facilite les échanges et apaise les angoisses»*

Une auxiliaire de puériculture, crèche de Saint-Ouen

#### **1) Les soins : un temps de relations humaines et affectives**

Les soins, temps d'échanges privilégiés, satisfont les besoins physiologiques de l'enfant mais aussi son désir de connaître et de communiquer. Inscrits dans une relation humaine et un plaisir partagé, les soins ne se limitent pas à des tâches à accomplir. Ils contribuent à son bien-être, grâce à la douceur et la pertinence des gestes, des regards et des mots échangés, ainsi que par l'aménagement d'espaces appropriés. L'adulte est attentif à donner vie et sens à ces moments. La parole y tient une place importante.

### ▪ Les soins corporels

Les soins du corps respectent le rythme, les besoins propres et l'intimité de l'enfant, à la recherche du bien-être et du développement de l'autonomie.

L'adulte se laisse guider par les signaux de l'enfant et les manifestations qu'il exprime. Il y répond en lui donnant la possibilité de participer activement lui-même aux soins ; cela aide à la prise de conscience de soi et son autonomie naissante.

La salle de bains et les plans de change sont organisés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, pour assurer à l'enfant confort et continuité dans le déroulement des soins : tout le matériel nécessaire est à portée de main des adultes.

L'aménagement des lieux préserve l'intimité de l'enfant ; ils sont éloignés des lieux de passage, les toilettes comportent des séparateurs.

### ▪ Le sommeil

Le sommeil est un des besoins physiologiques fondamentaux de l'enfant, il remplit un rôle extrêmement important (maturation du système nerveux, sécrétion de l'hormone de croissance, ...).

Chaque enfant a son propre besoin et rythme de sommeil. Les professionnel(le)s repèrent ses signes d'endormissement et lui proposent de dormir au moment opportun pour lui en toute sécurité.

#### **En pratique : restons toujours vigilants avec le sommeil des bébés**

Pour sensibiliser les familles et les professionnel(le)s, le Département édite une plaquette « Conseils de couchage » largement diffusée dans les centres de PMI.

Ces recommandations s'appliquent également en crèche :

- couchage sur le dos
- sans boudins, sans cale-bébé
- sans tour de lit
- sans oreiller, sans coussin, ni couverture
- une turbulette à la taille du bébé (si possible en coton) suffit
- un habillage du bébé adapté à la température de la pièce où il dort, recommandée à 18-20°
- vigilance régulière sur le sommeil des bébés indispensable

**Insérer le visuel plaquette PMI**

Le sommeil de l'enfant requiert un accompagnement individualisé et un environnement rassurant, avec des repères stables. Doudous, tétines et rituels y contribuent. Chaque crèche recherche les lieux et conditions dans lesquelles les enfants pourront le mieux dormir : dans la salle de vie, le dortoir ou dehors, dans l'obscurité ou non, avec des bercements, des lectures ...

#### **Parole de professionnel(le)**

*« Mélina avait un rituel d'endormissement à la maison, elle avait l'habitude que sa maman l'endorme en lui caressant le front et en lui chantant une berceuse kabyle, 'Plouf tizen tizen'. Ce rituel d'endormissement a été respecté par l'auxiliaire de référence pendant l'accueil progressif dans un souci de continuité de repères pour l'enfant. »*

Une auxiliaire de puériculture, crèche de Bondy

#### **▪ Les repas**

Au-delà de la satisfaction des besoins nutritionnels, les repas sont des temps d'échanges conviviaux, avec l'adulte et entre enfants. Les enfants partagent le plaisir et la découverte de la diversité culinaire, ils développent leur goût sans contrainte.

Les repas sont adaptés à leur âge, ils sont de qualité, équilibrés et variés. Ils sont conçus et préparés dans chaque crèche, avec notamment des produits frais, de saison et biologiques par un(e) cuisinier(ère) qualifié(e), à partir des recommandations d'une diététicienne. Les menus tiennent compte du rythme de l'enfant dans l'introduction des aliments nouveaux et des éventuelles allergies ou régimes alimentaires.

Les modalités de prise des repas sont adaptées aux besoins de chaque enfant. Le plus souvent, au début, les repas sont pris dans les bras, puis sur les genoux de l'adulte. Progressivement, les enfants s'installent à table, en petits groupes, ils peuvent mettre la table et se servir seuls. Les professionnel(le)s ont confiance dans les capacités de l'enfant à réguler ses besoins. Les quantités proposées sont adaptées à l'appétit de chacun. La vaisselle, adaptée, renforce leur autonomie.

#### **Un métier : cuisinier(ère) en crèche**

*« Cuisiner en crèche c'est avant tout donner du plaisir aux enfants, leur faire découvrir à leur rythme des produits et des saveurs. Les échanges réguliers avec le reste de l'équipe, dans le cadre des commissions menus, prennent alors toute leur importance. Les ateliers cuisine et mes déplacements en section après leurs repas pour recueillir leurs avis, sont pour moi d'une grande richesse. Cela donne un goût particulier aux repas. »*

Un cuisinier, crèche de Saint-Ouen

### **Parole de professionnel(le)**

« Chaque crèche est autonome quant à l'élaboration des plats proposés aux enfants. Les cuisiniers(ères) réalisent les menus à l'aide d'outils qu'ils(elles) acquièrent lors de formations que je donne dans l'année.

**Je rencontre** les équipes de crèches lors de réunions, journées pédagogiques afin de **les informer** des dernières recommandations en alimentation infantile, de **les sensibiliser** sur l'accueil d'enfants avec des allergies alimentaires ...J'anime également des réunions avec les familles pour les **conseiller** sur l'équilibre alimentaire mais aussi sur l'aspect psychologique de l'alimentation de l'enfant. »

La diététicienne du service des crèches

### **En pratique : faciliter l'allaitement en crèche départementale**

Le Département favorise, pour les parents qui le souhaitent, l'allaitement de leur enfant à la crèche. Il est organisé de manière spécifique, dans chaque structure, entre les parents, la direction et le médecin de la crèche.

**Insérer visuel de la plaquette PMI**

## **2) La santé**

### **Focus sur le Préambule à la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19-22 juin 1946**

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

La santé ne saurait se définir d'un point de vue strictement médical. Elle est entendue au sens large comme un bien-être global de l'enfant. La crèche contribue avec les parents à donner à chaque enfant les moyens de bien grandir.

Tout au long de l'accueil, il s'agira d'apporter une réponse adaptée à chaque enfant quelle que soit sa situation. En ce qui concerne l'intégration d'enfants en situation de handicap, atteints d'une maladie chronique ou d'un problème de santé nécessitant un traitement, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est proposé pour répondre à la spécificité de leurs besoins.

Le Département de la Seine-Saint-Denis est particulièrement investi dans la lutte contre l'obésité infantile et la prévention bucco-dentaire.

Le Service de la Prévention et des Actions Sanitaires (SPAS) met à disposition du service des crèches du matériel d'hygiène bucco-dentaire adapté (brosses à dents, dentifrice) ainsi que des supports d'éducation

pour la santé (contes, brochures, toise bucco-dentaire, etc.). Il organise des séances de formation des professionnel(le)s des crèches et incite ces dernier(ère)s à mettre en place des séances de brossage dentaire notamment pour les enfants de grande section et des ateliers de sensibilisation des parents.

#### **Un métier : médecin en crèche**

*« Mon rôle est d'assurer la prévention sanitaire de chaque enfant (audition, vue, bucco-dentaire...) sans me substituer pour autant à leur médecin traitant. Je suis également disponible pour répondre aux questions des parents et des professionnel(le)s qu'elles concernent la santé de l'enfant ou les maladies et problèmes médicaux en général. Il m'arrive enfin parfois, lorsque la santé de l'enfant le nécessite (situation de handicap...), d'être l'interlocuteur d'organismes extérieurs de soin. »*

Un médecin, crèche de Pantin

### **3) Le jeu, dehors et dedans : une activité essentielle au développement de l'enfant**

#### **Focus sur l'article 31 de la Convention relative aux droits de l'enfant, 20 novembre 1989**

*« Les Etats parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique.*

*Les Etats parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité. »*

Le jeu, dans toutes ses dimensions, est une activité structurante indispensable à l'épanouissement physique et psychique des enfants, à leur créativité et au vivre ensemble. C'est un moment de concentration, de découverte et d'expérimentation.

L'activité autonome, le mouvement libre sont autant de manifestations du désir de l'enfant. Ils lui permettent d'accroître la connaissance qu'il a de lui-même et du monde qui l'entoure.

L'adulte privilégie la liberté de jeu de l'enfant, il observe le jeu ou y participe. Il facilite les jeux à plusieurs où les interactions entre enfants se trouvent accrues.

### **Parole de professionnel(le)**

*« Les enfants font preuve de beaucoup d'ingéniosité ... Munie d'une assiette de dinette et de petites chaises, une enfant a un jour embarqué ses camarades à bord d'un camion pour une balade en mer »*

Une psychomotricienne

L'adulte organise et met à disposition un environnement et un cadre matériel riches qui suscitent des jeux diversifiés et prolongés, à l'intérieur ou à l'extérieur de la crèche, et des interactions soutenues entre enfants. Les activités proposées d'exploration, de construction, de faire semblant..., avec des matériaux variés (du quotidien, recyclés), sont l'occasion de s'amuser tout en précisant leurs façons de communiquer avec les adultes et leurs pairs, en aiguisant leur raisonnement et leur intelligibilité du monde qui les entoure, en éveillant tous leurs sens.

### **Parole de professionnel(le)**

*« L'achat du matériel présent en crèche (jouets, tapis en mousse, livres, etc.) est organisé via des marchés publics. Lors de chaque renouvellement de marché, nous oeuvrons pour adapter au mieux le nouveau cahier des charges aux attentes des professionnel(le)s afin que ces derniers puissent accueillir les enfants et leurs parents dans les meilleures conditions possibles. Régulièrement, nous organisons des expositions du matériel pour avoir en direct le point de vue des équipes de crèche. Cette question des achats et de leur évolution peut également faire l'objet d'échanges en réunion. Enfin, les crèches ont pour de nombreux achats une liberté de choix qui leur permet d'être au plus près des besoins des enfants. Tout ceci participe à l'exigence de qualité que le service porte. »*

La cheffe du bureau du budget et des achats du service des crèches

Le jeu ne passe pas seulement par l'utilisation de jouets achetés ou fabriqués. Ainsi, un enfant peut s'amuser d'un rayon de soleil, de l'ombre d'un nuage ou d'une goutte de pluie sur la vitre...

## **4) Les activités d'éveil, une ouverture de l'enfant à l'environnement, l'art et la culture**

### **▪ La lecture avec l'enfant en crèche**

Une volonté affirmée du Département de la Seine-Saint-Denis a inscrit le livre dans le quotidien des jeunes enfants. Il joue un rôle essentiel dans le développement du langage, l'organisation de la pensée, la connaissance de soi-même et de l'autre. La lecture constitue un moment de plaisir partagé avec l'enfant.

« *Le livre ne prend son sens que s'il est l'objet d'un partage d'affects entre le bébé et l'adulte conteur. Si lire ne fait pas plaisir au conteur, il n'y aura pas de plaisir non plus pour le bébé ou pour l'enfant* »  
Bernard Golse, pédopsychiatre et psychanalyste, préface de *Les livres c'est bon pour les bébés*, 2001

« *L'enfant ne se trompe pas sur la qualité de ce qu'il choisit, il prend les livres qui sont le mieux adaptés à ce dont il a besoin pour faire de nouvelles expériences, en privilégiant l'imaginaire* »  
Marie Bonnafé, psychiatre et psychanalyste, *La petite histoire des bébés et des livres*, ACCES, 2009

L'adulte veille à la qualité et la diversité des livres proposés et s'adapte à la lecture de l'enfant : en s'attardant sur une image, en commençant par la fin ou en feuilletant les pages à son rythme, l'enfant construit du sens. Si chaque lecture est « individuelle », les autres enfants en profitent également, en attendant de se faire lire le livre qu'ils auront choisi. La lecture est un acte de liberté de l'enfant qui choisit lui-même le livre qui lui convient et qui choisit de le « lire » seul, avec l'adulte ou d'autres enfants.

La lecture aide l'enfant à se confronter à ses peurs et les dépasser, à jouer avec ses désirs, la réalité et les limites. Les livres le font grandir.

#### ▪ **Les activités d'éveil à l'environnement**

La découverte de la nature commence par la sortie dans le jardin de la crèche où l'enfant explore de l'infiniment petit : la fourmi, à l'infiniment grand : le ciel. Tous ses sens sont mobilisés par les sons et les bruits ambiants, les senteurs, les sensations nouvelles : le bruissement des feuilles dans le vent, les arbres fleuris, la terre humide entre les doigts ... Avec les potagers, les enfants appréhendent le cycle de la nature, les saisons et l'origine des fruits et légumes qu'ils consomment.

Cette découverte se poursuit dans les parcs départementaux, lors de sorties cueillette, de visites de fermes pédagogiques ...

### **Parole de professionnel(le)**

*« Avec les enfants de la crèche, on est allé visiter une ferme pédagogique. Ils se sont émerveillés devant une poule et son œuf. Ils n'ont pas hésité à pousser les chèvres pour pouvoir jouer dans les jeux en bois extérieurs. Le lendemain, ils étaient contents de nous expliquer ce que mangent les lapins et les chevaux, comment on peut les caresser sans leur faire peur, ...*

*Ce fut pour eux, et pour nous, une très belle expérience. Toute l'équipe de la crèche est attachée à proposer aux enfants des activités différentes, en particulier autour de la nature, qui leur procurent du plaisir et les aident à grandir. »*

Une professionnelle, crèche de Pavillons sous Bois

### **Parole de professionnel(le)**

*"En 2012, nous avons mené un projet autour du potager et de l'éveil à la nature pour les tout petits en partenariat avec la crèche départementale de la Bergère à Bobigny et la Compagnie du Praxinoscope. Ce projet s'inscrivait dans le cadre des parcours culturels en crèche. En tout, neuf séances ont eu lieu, durant lesquelles nous avons manipulé et planté des graines, observé des fourmis, des hérissons et des moutons, nourri des vers et des oiseaux, lu des histoires, joué avec la terre, et fait de la musique avec des bouts de bois. De superbes moments réguliers que les enfants attendaient avec impatience !"*

Un animateur des parcs départementaux

## ▪ **Les activités artistiques et culturelles**

Les activités artistiques et culturelles favorisent le développement de la sensibilité et de la pensée. Elles permettent à l'enfant de se situer dans le monde qui l'entoure et de lui donner du sens. Elles sont nécessaires à l'ouverture sur le monde, à la transmission d'un patrimoine, à la lutte contre toutes les formes d'exclusion.

La musique s'inscrit dans une approche globale d'éveil de l'enfant. Qu'elle soit chantée, écoutée ou jouée, elle nourrit son imaginaire. Elle est en outre un moyen d'expression et de partage émotionnel. Les crèches départementales offrent des activités musicales variées. Les comptines, jeux de doigts et berceuses du monde sont des occasions de transmission et de partage culturels entre parents, enfants et équipe. L'oreille de l'enfant est sensibilisée par l'écoute d'un répertoire riche et varié d'œuvres musicales (classiques et contemporaines). Enfin, la découverte et l'expérimentation d'instruments de musique permettent à l'enfant de jouer avec les sons, les rythmes.

Les partenariats avec des associations et des équipements culturels de proximité (cinémas, bibliothèques, ludothèques, médiathèques, conservatoires, théâtres, parcs...) améliorent et embellissent la vie quotidienne des enfants à la crèche. Dans le cadre de parcours culturels ambitieux, des artistes en résidence (metteurs en scène, chorégraphes, musiciens, auteurs, plasticiens...) vont à la rencontre des enfants, des professionnel(le)s et des parents. Des temps d'exploration et de construction artistique partagés avec les artistes développent la sensibilité des enfants et éveillent leur curiosité intellectuelle, tout en enrichissant les pratiques des professionnel(le)s dans leurs relations avec les enfants et leurs familles.

## **PARTIE 2**

# **L'ACCUEIL ET LA PLACE DES PARENTS AU SEIN DES CRECHES DEPARTEMENTALES**

## I. La place des parents en crèche départementale

### 1) Les parents acteurs de l'accueil de leur enfant

#### ▪ **Les parents, premiers éducateurs de leur enfant**

Selon l'art 18-1 de la Convention internationale des droits de l'enfant « *la responsabilité d'élever l'enfant et d'assurer son développement incombe au premier chef aux parents ou, le cas échéant, à ses représentants légaux. Ceux-ci doivent être guidés avant tout par l'intérêt supérieur de l'enfant.* »

« *La famille joue un rôle essentiel dans le développement et le bien-être de l'enfant, dans le sentiment d'être aimé, d'avoir une valeur et d'être important ; dans la construction de son identité, de sa culture et de son système de valeurs* »

Extrait de « Vers une approche européenne de l'accueil de la petite enfance », *Enfants d'Europe*, septembre 2008, Le Furet

La crèche accueille un enfant parce que ses parents lui confient cette responsabilité. Ce sont eux qui autorisent l'institution et donc les professionnel(le)s qui l'incarnent, à prendre soin de leur enfant.

L'ensemble des informations concernant un enfant et sa vie à la crèche est partagé avec les parents : pères, mères ou responsables légaux le cas échéant.

La parentalité s'exerce dans un environnement qui dépasse largement l'univers familial. Les parents sont, de fait, tout au long du parcours de leur enfant, amenés à faire alliance avec des professionnel(le)s.

#### ▪ **Les parents, une aide pour l'enfant dans l'appropriation de son nouvel espace relationnel**

L'enfant se sentira bien à la crèche s'il a le sentiment que ses parents y ont aussi toute leur place et y sont à l'aise. Il se sentira alors autorisé à l'investir et à s'ouvrir vers les autres en leur absence.

« *Plus il y a de représentations mentales des parents de leur enfant à la crèche, plus ils transmettent au bébé la capacité de s'épanouir dans le lieu où ils ne sont pas. Les représentations mentales des parents sont un berceau de soutien pour l'enfant, qui l'aide à vivre bien en dehors de la présence des parents* »<sup>13</sup>

Sylviane GIAMPINO, psychologue psychanalyste

<sup>13</sup> Conférence du 05/11/2003, restitution de l'étude usagers aux professionnels des crèches

- **Les parents, premiers points d'appui des professionnel(le)s**

Reconnaitre l'individualité de l'enfant exige de faire une place à l'expérience familiale. Parents et professionnel(le)s ont le souci d'être, les uns pour les autres, un soutien mutuel dans la connaissance et la compréhension de l'enfant. Face à la diversité des pratiques dans les différents lieux de vie de l'enfant, la cohérence éducative est primordiale.

*« L'histoire nous a mis sur des rives différentes. On a besoin régulièrement de se rejoindre, de faire des passerelles pour accompagner les jeunes enfants qui sont sur les bateaux au milieu. Il faut donc se parler. La continuité [éducative] pour moi, ce n'est pas faire la même chose qu'à la maison, mais c'est prendre en compte l'un pour qu'il aille avec l'autre. C'est la complémentarité. »<sup>14</sup>*

Marie-Laure BONNABESSE, formatrice petite enfance

## 2) **L'accueil des parents en crèche**

- **Un accueil chaleureux des parents**

Par les regards et sourires qu'ils adressent aux parents, les professionnel(le)s signifient qu'ils (elles) sont content(e)s de les rencontrer et témoignent de l'intérêt qu'ils (elles) leur portent. Un accueil bienveillant relève également d'une ouverture d'esprit, d'une volonté d'accueillir l'altérité sans préjugés. L'hospitalité du professionnel est fondatrice d'une relation de qualité avec les parents.

*« Il n'y a d'hospitalité pure que là où j'accueille non pas l'invité, mais le visiteur inattendu, celui qui m'envahit d'une certaine manière, qui vient chez moi alors que je n'étais pas préparé. »<sup>15</sup>*

Jacques DERRIDA, philosophe

Réfléchir à l'aménagement des locaux (hall d'accueil, locaux pour les poussettes, vestiaires des enfants, ...), prévoir un espace pour les parents, c'est aussi les accueillir. Salle dédiée ou espace au sein des sections, il s'agit d'offrir des lieux propices aux rencontres et aux échanges.

<sup>14</sup> Journée professionnelle « la place des parents dans l'accueil de leur enfant en crèche », Seine-Saint-Denis, 05 février 2013

<sup>15</sup> Extrait « Une hospitalité à l'infini », dans *Manifeste pour l'hospitalité* (sous la direction de Mohamed SEFFAHI), Edition Paroles d'aube, 1999, p. 103

*« Les professionnel(le)s ont le pouvoir de changer le contexte pour le rendre plus accueillant. Un accueil plus accueillant signifie un accueil plus incluant et cela passe par plusieurs détails : pouvoir entrer dans la salle, s'asseoir quelque part, lire les informations intéressantes ... »<sup>16</sup>*

Sylvie RAYNA, psychologue, maître de conférences en sciences de l'éducation.

#### **Parole de professionnel(le)**

*« La rénovation de la crèche a été l'occasion pour nous de repenser l'accueil des parents. Au-delà d'une place symbolique, nous avons souhaité leur proposer une place réelle, un espace dédié.*

*Une salle aménagée pour petits et grands est aujourd'hui à leur disposition.*

*Nous le présentons aux familles dès l'admission en même temps que les autres projets favorisant leur participation au sein de la crèche (conseil d'établissement, ateliers, sorties, etc.).*

*La crèche ayant rouvert ses portes depuis peu, tout est à inventer. Nous sommes impatient(e)s de voir les parents se l'approprier pour le plaisir de tous : enfants, parents et professionnel(le)s. »*

Une directrice, crèche de Montreuil

L'accueil chaleureux et pensé dont font preuve les professionnel(le)s est particulièrement important pour accompagner les parents lors des aux-revoir du matin et des retrouvailles du soir. Pour les bébés, un accueil spécifique a été mis en place dans certaines crèches comme l'accueil au tapis<sup>17</sup>, en s'ajustant aux manières propres à chaque mère ou père.

#### **Parole de professionnel(le)**

*« Nous avons cheminé petit à petit avec les parents. Si l'accueil au tapis pose des problèmes, s'ils ont des réticences, s'ils préféreraient qu'on accueille leur enfant dans les bras, on s'adapte. »*

Une auxiliaire de puériculture, crèche de Bobigny

#### ▪ **Un accueil individualisé des parents**

Comme chaque enfant, chaque père ou mère a sa singularité et nécessite un accueil individualisé. La première rencontre avec la crèche est un moment fondamental. Elle commence lors de l'entretien d'admission. Outre les aspects administratifs qui y sont traités, c'est l'occasion pour l'enfant et ses parents de s'imprégner de l'atmosphère du lieu, de rencontrer et d'identifier les membres de

<sup>16</sup> Journée de restitution sur le thème « la place des parents dans l'accueil de leur enfant en crèche », Seine-Saint-Denis, 07 novembre 2013

<sup>17</sup> « Un accueil personnalisé des bébés », crèche Annie Fratellini, *Le Furet*, n°81

l'équipe. Cela permet un ajustement entre le besoin de la famille et les possibilités de réponse de la crèche.

La découverte de l'univers de la crèche fait l'objet d'initiatives de la part des professionnel(le)s pour rendre ces moments agréables aux parents et aux enfants.

#### **Parole de parent**

*« Avant l'accueil progressif de notre enfant, la crèche nous a proposé un atelier massage. Au-delà des bienfaits pour le bébé, cela nous a permis de faire la connaissance de tous les parents de la section, de tous les enfants. Cet atelier nous a permis de nouer du lien entre parents, également avec les auxiliaires. Nous prenons des nouvelles les uns des autres, nous connaissons tous les enfants par leur prénom. Cela a permis une vraie cohésion dans le groupe. »*

Une maman, crèche de La Courneuve

L'accueil progressif offre un cadre adéquat à l'individualisation de l'accueil des parents. Il s'agit d'une période d'intenses échanges et d'écoute mutuelle autour de l'enfant.

#### **▪ La communication, au cœur de l'accueil des parents**

Communiquer, partager, s'informer favorise la construction d'une relation de confiance entre parents et professionnel(le)s. La qualité de cette relation contribue au sentiment de sécurité et au bien-être du jeune enfant accueilli en collectivité. Cette relation suppose bienveillance, respect et disponibilité de chacun.

#### **➤ Les informations générales sur la vie de la crèche**

Le fonctionnement et l'organisation de la crèche sont expliqués aux parents dès l'admission et tout au long de l'accueil.

L'équipe présente aux parents son projet d'établissement qui met en pratique les valeurs et orientations du présent document lors de la première rencontre puis le discute et le partage en réunion de parents ou à d'autres occasions. Le projet est également disponible parmi les documents mis à leur disposition (dans le hall ou un autre espace dédié). En permettant une meilleure compréhension des attentes mutuelles, sa connaissance favorise le questionnement et la cohérence éducative

Les équipes développent divers outils de communication pour rendre compte des événements, actualités et activités qui rythment la vie de la crèche et de chaque section et pour soutenir leur partage entre les parents et leurs enfants. L'information proposée, accessible et renouvelée régulièrement, constitue une invitation aux échanges entre parents et professionnel(le)s comme entre parents.

### **Parole de professionnel(le)**

En prévision d'une rencontre de lecture avec une auteure-illustratrice d'albums, « *une affiche a été placée à l'entrée de la crèche pour informer les parents de la rencontre et des quatre livres retenus. L'affiche comportait une photo de Jeanne Ashbé, les parents et les professionnelles ont été ravis de découvrir son visage.*<sup>18</sup> »

L'équipe d'une crèche de Drancy

### **En pratique : un exemple d'outil, la documentation**

Les expériences des enfants et de l'équipe sont rendues visibles par des photos sur les murs des halls et des couloirs : les expériences du quotidien (les jeux, les repas) comme des projets plus pérennes telle que la création d'albums avec Sara, auteure-illustratrice, à Saint-Ouen<sup>19</sup>.

La documentation peut aussi passer par des enregistrements vidéos, partagés avec les parents, au fil d'ateliers avec l'artiste Vincent Vergone par exemple<sup>20</sup>.

### **Un métier : secrétaire en crèche**

« *En tant que secrétaire, mon rôle dans la gestion administrative et le fonctionnement de la crèche est essentielle. Je suis par exemple amenée à gérer les stocks de fournitures, de couches, ... Je participe également au suivi des dossiers des familles.*

*Au-delà, mon travail s'organise essentiellement autour de l'accueil, l'écoute de toutes les personnes qui peuvent nous contacter ou venir à la crèche : prestataires, partenaires (internes, externes) mais surtout familles et enfants.*

*Et c'est là tout l'intérêt, pour moi, de ce travail en crèche où l'on est au quotidien en contact avec les enfants et leurs parents, juste pour un petit bonjour ou pour répondre à leurs questions. Ma satisfaction est alors de réussir, grâce à mon ouverture d'esprit, ma disponibilité, à leur apporter une réponse. »*

Une secrétaire, crèche de Rosny sous Bois

<sup>18</sup> « La crèche à la fête de quartier » dans *Avec les familles dans les crèches ! Expériences en Seine-Saint-Denis*, érès, 2016

<sup>19</sup> Une résidence avec Sara à la crèche du Moutier, Le Furet, n° 77

<sup>20</sup> « Le jardin sous la lune », dans *Avec les familles dans les crèches ! Expériences en Seine-Saint-Denis*, érès, 2016

Les temps d'échanges collectifs avec les parents, qui prennent des formes différentes selon les sujets et les crèches, de la réunion par section aux « cafés des parents », sont l'occasion d'échanger sur la vie de la crèche, ses projets et les questions des parents relatifs à la petite enfance.

### **Parole de professionnel(le)**

*« C'est lors du café des parents, au moment des « adaptations », que les éducatrices leur parlent de « la bibliothèque des parents » et les invitent à venir le mercredi soir, le temps qu'ils voudront. »*

Une éducatrice de jeunes enfants, Epinay-sur-Seine<sup>21</sup>

Les parents sont également régulièrement informés des difficultés ponctuelles que rencontre la crèche et celles-ci leur sont expliquées.

#### ➤ Les informations concernant chaque enfant

Les communications du matin et du soir, dont les modalités varient selon les crèches, ont en commun d'être adaptées, individualisées, réciproques, régulières, et transparentes.

#### - Des échanges adaptés, individualisés et réciproques

Les échanges concernant le développement de l'enfant, ses centres d'intérêts et activités s'ajustent à chaque interlocuteur selon son lien à l'enfant : parent, membre de la famille ou bien simple accompagnant.

Ils sont individualisés : les parents ont des attentes différentes, qu'il appartient aux professionnel(le)s d'identifier. Selon les parents et selon les moments, il importe aussi bien de relater une anecdote, une amitié, un geste ou une position acquise que de s'attarder sur certains détails du repas, du sommeil ou d'une activité.

Une communication individualisée témoigne de l'intérêt porté à chaque enfant et à ses parents. Le lien se tisse entre l'enfant, le/la professionnel(le) et les parents. Le récit du/de la professionnel(le) permet aux parents d'être ainsi subjectivement inclus dans le vécu de la journée de leur enfant, alors qu'ils sont physiquement absents.

---

<sup>21</sup> « Les livres, les enfants, les parents, deux crèches témoignent », dans *Avec les familles dans les crèches ! Expériences en Seine-Saint-Denis*, érès, 2016

### **En pratique : interactions professionnel(le)s- parents. Et les papas?**

Dans son guide *La poupée de Timothée et le camion de Lison*, le deuxième Observatoire invite les professionnel(le)s à s'interroger sur la teneur et les caractéristiques de leurs échanges avec les parents. En effet, « *les professionnel(le)s ont un rôle à jouer dans la relation avec les parents, afin d'intégrer davantage les pères et leur permettre de jouer pleinement leur rôle* », aussi le guide les invite-t-il à se poser différentes questions :

- \* *Quand il y a un souci avec un enfant, à quel parent pensez-vous en premier (mère ou père) ?*
- \* *Y a-t-il des questions ou des demandes que vous adressez uniquement aux pères ou aux mères ?*
- \* *Les informations échangées avec les pères et les mères sont-elles différentes ?* »

### **Insérer le Visuel du Camion de Lison**

Cette communication orale (à l'arrivée et au départ de l'enfant) peut s'appuyer sur une grande variété d'outils pour rendre compte de l'expérience de l'enfant par écrit (cahier de transmission) et par image (album de photos, vidéo). Une documentation régulière peut être entreprise et constituer une « mémoire d'enfance », celle du passage de l'enfant à la crèche.

### **Parole de parent**

Une équipe de la section des grands réalise, pour chaque enfant, un livre qui retrace son année passée à la crèche : « *c'était complètement une surprise ! J'étais très émue devant toute l'histoire de ma fille et les photos prises à la crèche ; Et maintenant, à la maison, je le relis souvent avec elle et elle se rappelle de ses camarades et du moment où la photo a été prise*<sup>22</sup>».

Une maman, crèche de Bondy

- Des échanges réguliers, confidentiels et transparents

Une communication quotidienne permet aux parents d'exprimer leurs besoins, leurs doutes et d'échanger facilement leurs points de vue avec les professionnel(le)s. Celle-ci peut être associée à une rencontre plus spécifique pour des échanges plus approfondis si besoin. Les professionnel(le)s accueillent en toute discrétion les informations que les parents jugent utiles à la compréhension de leur enfant. La confidentialité est tout aussi nécessaire en ce qui concerne les propos tenus entre professionnel(le)s concernant les familles.

<sup>22</sup> « Des livres en langue des fées », crèche Lucie Aubrac, Le Furet, n°82

Les parents sont informés de tout ce qui concerne leur enfant, qu'il s'agisse de ses découvertes, progrès et relations amicales ou bien des tensions entre enfants pouvant survenir dans le processus normal de socialisation, ou d'éventuelles chutes auxquelles tout enfant s'expose au cours de ses expérimentations motrices. Les professionnel(le)s expliquent et répondent à toutes les questions des parents.

### **Parole de parent**

*« Un soir, l'auxiliaire m'a raconté comment en essayant la première fois de glisser sur le toboggan tête la première, Manès s'était fait mal. Elle m'a aussi dit que cela ne l'avait pas empêché de renouveler l'expérience. La seconde fois était la bonne pour mon casse-cou ! Je me suis alors réjoui de sa persévérance. »*

Un papa de crèche

L'équipe de la crèche, notamment son/sa responsable ou son psychologue, partage également avec les parents, le cas échéant ses inquiétudes et interrogations concernant l'enfant. Des démarches éventuelles avec des partenaires extérieurs (saisine de l'Instance de Médiation et de Recours...) peuvent être entreprises. Les parents sont toujours informés, en amont ou au moment le plus adapté à la situation.

## **II. La relation parents-professionnel(le)s : une alliance éducative**

La relation avec les parents se construit tout au long de l'accueil. Elle est aujourd'hui un élément aussi central dans le métier des professionnel(le)s que la relation à l'enfant.

### **1) Parents-professionnel(le)s, une relation complexe et respectueuse**

#### **▪ Une relation complexe**

L'accueil de l'enfant mobilise émotionnellement parents et professionnel(le)s. Confier son enfant ne va pas toujours de soi. Dans la rencontre, chacun vient avec des idées et des attentes issues de son histoire singulière et de ses expériences. Les représentations du parent imaginaire et de la crèche idéale, sont mises à l'épreuve de la réalité. Les écarts pouvant exister sont ainsi source d'incompréhensions, de tensions, voire de conflits. Parole et dialogue sont alors déterminants pour avancer ensemble. Dans un climat de respect et de considération mutuels, de discrétion et de confidentialité, il est possible, dans la discussion, de convenir d'actions communes autour de l'enfant. Le lien de confiance se construit progressivement. Il est fait de patience et de compréhension mutuelle.

## ▪ Une relation respectueuse

Le respect mutuel entre parents et professionnel(le)s implique reconnaissance et non disqualification des références, choix éducatifs et savoirs des uns et des autres, chacun ayant un rôle et des champs d'intervention distincts dans l'éducation de l'enfant.

Parents et professionnel(le)s ont une connaissance différente mais complémentaire de l'enfant. Les équipes, de part leur formation, disposent de connaissances relatives au développement et à la socialisation des jeunes enfants. Ce savoir s'enrichit de la connaissance particulière que les parents ont de leur enfant. La reconnaissance mutuelle de ces savoirs et savoir-faire permet à chacun de trouver un équilibre bénéfique pour l'enfant.

### **Parole de parent**

*« A ma grande surprise, mon bébé âgé de 6 mois à l'époque écoutait une histoire. Jamais je n'aurai pensé qu'à cet âge-là un bébé serait intéressé par les livres. J'ai beaucoup appris, notamment qu'il faut toujours terminer une histoire, même si un enfant n'a pas l'air d'écouter. Aujourd'hui je lui lis des histoires tous les soirs ou presque, car je me suis rendue compte que c'était très important et instructif, pour mon enfant et pour moi. »*

Une maman, crèche d'Epinais-sur-Seine

Par son écoute et attitude non prescriptive, le(la) professionnel(le) facilitera l'expression des compétences parentales. Il s'agit d'entendre et de recevoir les expériences et les savoirs dont disposent les parents, afin de les inclure dans l'accueil de leur enfant.

*« Du côté des professionnel(le)s, leurs références théoriques et pratiques doivent demeurer des repères et non des schémas éducatifs préconstruits.<sup>23</sup> »*

Dominique SENS, psychologue clinicien

Respecter les choix éducatifs des parents ne signifie pas nécessairement de les appliquer, mais de s'interroger sur les pratiques les plus appropriées dans l'intérêt de l'enfant. Lorsque l'intérêt de l'enfant et l'organisation de la vie de l'établissement ne sont pas remis en cause, pourquoi ne pas faire une place à une pratique différente, qui peut parfois être source d'innovation dans la crèche ? La non-prise en compte des attentes parentales repose sur les orientations de l'institution partagées par l'équipe et dont les parents sont informés via le règlement de fonctionnement et le présent document décliné en projets d'établissements.

<sup>23</sup> « Les liens parents-enfants-professionnel(le)s en crèche collective », *Le journal des psychologues*, n°265, mars 2009, p.48

## 2) La crèche : un soutien pour les parents

- **Valoriser et renforcer les compétences parentales**

A travers leurs missions et les espaces d'échanges quotidiens avec les familles, les crèches sont en soi un lieu d'accompagnement à la parentalité. Chaque jour, les parents sont accompagnés dans leur recherche de solutions, confortés, rassurés sur les problématiques ou questionnements liés à l'éducation de leur enfant ainsi que sur leurs compétences. L'« entre parents » concourt également à ce soutien social des compétences parentales.

**En pratique : le livre « A table ! Conseils malins et cuisine facile pour gastronomes de la naissance à 6 ans et plus »**

Parce que la découverte du goût et du plaisir de manger est essentielle chez l'enfant et pour ses parents, le Département met chaque année, depuis près de 20 ans, à la disposition des professionnel(le)s de la petite enfance et des familles cet ouvrage ludique et coloré.

Rempli de recettes et conseils pratiques sur l'alimentation du jeune enfant, sa diffusion en crèche est souvent une occasion d'échanges avec les parents puis de mise en place de projets, d'actions tout au long de l'année, avec des temps forts autour de la semaine du goût : ateliers cuisine, menus à thèmes, livrets de recettes, sorties cueillettes, etc.

**Insérer le visuel**

- **L'inscription des crèches départementales dans un réseau partenarial pour soutenir les familles**

La crèche a toutefois des limites dans le soutien qu'elle peut apporter aux parents. Face à certaines difficultés, les professionnel(le)s des crèches requièrent alors soutien, réflexion et accompagnement et font appel à un réseau institutionnel vers lequel ils orienteront les parents. Le relais est pris par les autres services départementaux que sont la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I) ou l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.) et éventuellement d'autres partenaires institutionnels et associations spécialisées. Cela permet aux professionnel(le)s de prendre de la distance par rapport aux difficultés que rencontrent les familles et de se concentrer sur l'accueil quotidien de l'enfant.

### **En pratique : La Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques (MMPCR)**

Sur le département, les acteurs, dont ceux de la petite enfance peuvent s'appuyer sur la mission pour élaborer et mettre en place des démarches de prévention des conduites à risques auprès de leurs publics.

Les conduites à risques renvoient à des pratiques excessives et/ou répétitives conduisant des personnes à se mettre en danger sur les plans physique, psychologique ou social. En tant que structure ressource, la MMPCR propose notamment des temps de rendez-vous individuels, des outils de prévention (par exemple une mallette « la valise pleine d'émotion », des DVD, des marionnettes), des temps d'échange collectifs et de qualification en direction des professionnel(le)s pour partager sur les expériences et pratiques professionnelles.

### **III. La participation des parents à la vie de la crèche : penser et créer ensemble**

#### **Focus sur le livre « Avec les familles dans les crèches ! Expériences en Seine-Saint-Denis »**

**Sous la direction de Sylvie Rayna, éditions érès, 2016**

La richesse des témoignages apportés lors de la journée professionnelle sur « la place des parents dans l'accueil de leur enfant en crèche » (2013) et durant les ateliers pluri-professionnels qui ont suivi, a permis de constituer un ouvrage reprenant exclusivement des expériences menées dans les crèches départementales : « Avec les familles dans les crèches ! ».

En rassemblant des récits d'expériences et de projets construits et rédigés par les équipes, ce livre témoigne de la richesse des initiatives locales.

Il constitue un outil précieux pour les professionnel(le)s de la petite enfance et traduit en images les valeurs du présent document.

Le Département a la volonté de développer, encourager et favoriser toutes les expériences de participation des parents à la vie de la crèche. Leur participation est indispensable, tant au maintien qu'à l'évolution de la qualité de l'accueil des enfants et à la prise en compte de leurs besoins<sup>24</sup>. Leur avis est sollicité (étude<sup>25</sup>, questionnaire d'évaluation...) et leur implication dans les activités mises en place dans les crèches est favorisée.

---

<sup>24</sup> Article 8 du Règlement de fonctionnement des établissements départementaux d'accueil du jeune enfant de la Seine-Saint-Denis

<sup>25</sup> Etude sociologique dirigée par Pierre MOISSET « étude auprès des usagers des crèches départementales de la Seine-Saint-Denis, 2002

### **En pratique : le choix du livre offert par le Département aux enfants**

Annuellement depuis 20 ans, le Département offre un livre à chaque enfant. Les familles sont invitées à un temps de lecture en commun, dans la section de leur enfant, afin qu'ils choisissent ensemble le livre qu'ils souhaitent recevoir parmi les albums présélectionnés par les professionnel(le)s des crèches. Lors de cette séance de découverte, un(e) professionnel(le) raconte les histoires puis, chacun partage son avis et des discussions animées s'en suivent sur les illustrations, le thème, les couleurs...

### **Parole de parent**

*« En tant que parents, participer à la vie de la crèche et dialoguer avec l'équipe est très important puisque notre enfant passe une grande partie de son temps dans la structure. Le choix du livre de fin d'année a été un moment privilégié pour discuter avec les professionnelles de la crèche. Nous avons beaucoup apprécié cette initiative. »*

Une maman de crèche

### **1) Les Conseils d'établissements en crèche, un lieu de rencontre institutionnel**

Dès 1984, les premiers conseils de crèches ont été créés afin d'aborder avec les familles, non plus seulement l'accueil de chaque enfant, mais des questions d'intérêt collectif. Fin 2015, le Conseil départemental a décidé de réactualiser les conseils d'établissements et de les généraliser aux 55 crèches. Instance essentielle de démocratie participative, son objectif est double :

#### **- partager les orientations départementales en matière de petite enfance**

Le Conseil d'établissement rassemble dans une même instance les parents, les professionnel(le)s et les conseillers départementaux. Les orientations de la collectivité en matière de petite enfance y sont présentées et sont organisés des échanges sur des thèmes identifiés avec les parents.

#### **- réfléchir ensemble sur l'amélioration de l'accueil dans les crèches**

Les échanges au sein des conseils d'établissements sont au service de l'intérêt collectif et s'appuient sur la richesse des compétences des parents. Lieux d'échanges sur le fonctionnement et l'activité des crèches, ils peuvent être à l'origine de propositions de projets faites par les parents et les professionnel(le)s.

## 2) Se rencontrer pour mieux se connaître, se reconnaître, se lier

### ▪ Les rencontres parents-professionnel (le)s

Dans les crèches départementales les parents sont régulièrement invités à prendre part aux fêtes, à accompagner des sorties et à participer à des ateliers (chants, pâtisseries, fabrication de jouets avec du matériel recyclé, etc.) ainsi qu'à des spectacles. Ces temps sont essentiels à la création et au maintien d'une relation de qualité. Ils bénéficient aux parents comme aux professionnel(le)s. Ces dernier(e)s découvrent, ou redécouvrent parfois les parents dans ces contextes différents des contacts quotidiens. Les relations changent et les professionnel(le)s disposent alors d'une meilleure compréhension des parents, de la relation avec leur enfant et peuvent ainsi mieux répondre à leurs besoins et attentes.

#### **Parole de professionnel(le)**

*« La relation est transformée durant le temps des chants. Nous découvrons les parents qui habituellement partent rapidement. Ils prennent le temps de se poser. Certains parents, que nous ne voyons que rarement, s'organisent pour pouvoir venir. »*

Paroles issues d'un atelier professionnel organisé autour de la place des parents.

En participant aux activités de la crèche les parents s'approprient le lieu de vie de l'enfant et accroissent leur relation de confiance envers les professionnel(le)s. Ces rencontres sont souvent l'occasion d'affiner leur connaissance du travail en crèche, de mieux se représenter le travail de l'équipe.

#### **Parole de professionnel(le)**

*« Je me rappelle une maman qui, au terme d'une sortie, avait admis qu'elle ne pensait pas notre travail aussi compliqué. »*

Paroles issues d'un atelier professionnel organisé autour de la place des parents.

La volonté des parents est une condition essentielle à leur participation à la vie de la crèche. Chaque parent détermine librement sa place et son niveau d'implication.

#### **Parole de parent**

*« Quand cette année on m'a proposé de participer à l'atelier pâtisserie, je n'ai pas hésité. J'ai beaucoup aimé, car cela m'a permis de découvrir ma fille en activité hors de la maison, de la voir échanger avec ses camarades et les auxiliaires. Cela m'a permis de partager une activité au sein de la crèche. »*

Une maman, crèche de Bondy

### ▪ Les rencontres entre parents

La crèche est un lieu de partage et de rencontre entre enfants, mais aussi entre parents. Les équipes font preuve de créativité pour développer ces temps, comme en témoigne la mise en place de bibliothèques au sein de nombreux établissements.

#### **Parole de parent**

*« L'atelier bibliothèque, c'est aussi l'occasion de passer des moments agréables avec d'autres parents, de pouvoir discuter, échanger nos impressions sur nos enfants, sur la crèche ou même sur la vie de tous les jours. »*

Un papa, crèche d'Epina-sur-Seine

#### **Parole de professionnel(le)**

*« Les parents discutent des livres, se les échangent et peuvent discuter à partir de là autour de tel ou tel sujet. L'album contribue ainsi à développer l'entre-parents ! En effet, ils élargissent ensuite souvent le débat, partageant leur vécu avec d'autres parents qui peuvent vivre des situations similaires aux leurs.<sup>26</sup> »*

Des équipes de crèches d'Epina-sur Seine

#### **En pratique : les temps de partage autour d'une collation**

Les parents sont régulièrement invités après avoir déposé leur enfant dans sa section, à venir discuter, autour d'une boisson chaude (café, thé ou chocolat), de biscuits ou d'une soupe confectionnés par le cuisinier. Des membres de l'équipe : lingère, cuisinier(e), éducatrice, psychologue, auxiliaire, médecin... y participent à tour de rôle. Les parents y abordent des thèmes libres ou proposés, liés à la prévention, aux aspects éducatifs ou à la vie quotidienne de leur enfant.

Ces initiatives favorisent la création et le développement d'un lien social. C'est l'occasion pour certaines familles de sortir de l'isolement. Offrir à des parents l'occasion de se retrouver et d'échanger sur leurs façons de faire, leur permet de prendre conscience à la fois de l'universalité des questions éducatives mais aussi de leur diversité d'approche, entraînant une ouverture d'esprit dont les effets se ressentent sur les enfants.

<sup>26</sup> « Les livres, les enfants et les parents, deux crèches témoignent » dans *Avec les familles dans les crèches ! Expériences en Seine-Saint-Denis*, érès, 2016

### 3) Se rencontrer pour créer ensemble

#### ▪ **Les parents : une diversité de compétences**

Les professionnel(le)s s'appuient sur les ressources des familles en terme d'imagination et de créativité. Les talents des pères et des mères peuvent contribuer à enrichir le projet éducatif. Des initiatives naissent, parfois proposées par les parents, portées par les structures et soutenues par le service. Ainsi des ateliers se créent et s'animent avec les familles, grâce aux compétences individuelles ou aux intérêts des parents et professionnel(le)s pour un art (cinéma, cuisine, musique,...), un sport ou une activité (yoga, massage...).

La collaboration parents-professionnel(le)s prend différentes formes et se concrétise parfois par la création d'un album de chansons, un CD, un livre de recettes, voire un journal de crèche.

#### **En pratique : l'atelier-écriture du « Journal d'Anatole »**

Les parents participent avec l'équipe à l'écriture, l'illustration et la mise en page du journal semestriel de la crèche. La fabrication collective du journal contribue au renforcement de l'alliance parents-professionnel(le)s.

#### **Parole d'une maman**

*« Ce journal a été une bonne surprise dès l'arrivée de notre enfant à la crèche. Nous avons aimé participer aux « remue-méninges » qui permettent d'en produire le fil conducteur autour d'un café. Les parents sont associés dans la crèche aux activités et dans le journal, ça transparait. Je me suis personnellement impliquée en donnant un coup de main à la mise en page. Un travail d'équipe avec le personnel de la crèche et d'autres parents très fédérateur. »<sup>27</sup> Maman de Dorien et Daphné, crèche de Bagnolet*

Les parents peuvent également être acteurs d'un projet culturel développé à la crèche, avec des partenaires extérieurs (artistes, bibliothécaires, équipements de quartier...).

<sup>27</sup> « La revue d'Anatole » dans *Avec les familles dans les crèches ! Expériences en Seine-Saint-Denis*, érès, 2016

### **Parole de parent et de professionnel(le)**

*« Dans le cadre d'un projet danse mené à la crèche, des parents ont pu participer à des ateliers. Au-delà de leur propre enfant, ils leur ont permis de créer des liens avec d'autres enfants qui, à leur tour, ont pu s'ouvrir aux autres en toute confiance. »*

Une éducatrice de jeunes enfants, crèche des Lilas

*« Ces ateliers permettent de partager quelque chose avec son enfant mais aussi avec tout le groupe. Une relation avec les auxiliaires de puériculture se développe soudain dans un autre cadre. La crèche devient un lieu moins en distance, un lieu d'ouverture sur soi, sur les autres. Les enfants nous y invitent avec fierté ; ils nous guident. Tout cela pour le bonheur de chacun, petits et grands. »*

Une maman, crèche des Lilas

*« L'avoir, Ode chantée au savon » est né de relations autour d'une table avec l'eau et le savon, un groupe d'enfants, des auxiliaires de puériculture et des parents. Temps « suspendu » du plaisir, où fusaient les éclats, les rires, les paroles, les histoires dans une coconstruction des imaginaires... Pouvoir « buller » dans ses mille reflets ... Une mère nous a parlé de ses souvenirs d'argile au Maroc de son enfance ...<sup>28</sup> » Laurent DUPONT, comédien, directeur de la compagnie ACTA*

### ▪ **Les parents : richesse d'une diversité culturelle**

La dimension multiculturelle de la population de Seine-Saint-Denis contribue à la construction de l'identité du Département et bénéficie aux crèches accueillantes. Les structures imaginent de nombreuses occasions et projets avec les parents (plats, chansons, affiches...). Valorisés dans leurs savoir-faire et leur diversité, les parents sont en effet plus enclins à proposer, participer et partager.

### **Parole de professionnel(le)**

*« Nous avons cherché un support qui puisse rendre visible la diversité culturelle présente à la crèche. Nous avons choisi le train : chaque wagon représentait un pays, une langue, une culture pour cheminer vers le vivre ensemble. Une maman a apporté des coquillages du Mali, ramassés en vacances avec sa fille, qu'elle a elle-même collés sur son wagon. Un papa, quant à lui a apporté un petit plateau en osier sur lequel sont collés des petits sachets d'épices des Comores... »<sup>29</sup>*

Un directeur, crèche de Villetaneuse

<sup>28</sup> « Autour du savon », *Le Furet*, n° 78, 2015

<sup>29</sup> « Droits de l'enfant, projets de la crèche Saint-Leu », *Le Furet*, n°79

### **En pratique : atelier de chants pour donner une voix aux parents**

Les parcours artistiques d'éveil musical proposés en crèche sont parfois l'occasion, pour les parents qui le souhaitent, de chanter les comptines ou berceuses de leur enfance. Leur enregistrement dans la crèche donne ensuite lieu à la réalisation d'un CD et d'un album musical grâce à la disponibilité, au soutien et aux encouragements des professionnel(le)s. Ces chants favorisent, entre autres, la transmission et les échanges culturels entre les familles et la crèche, aident à l'intégration de l'enfant dans le lieu d'accueil en valorisant la langue de ses parents.

### **Parole de professionnel(le)**

*« Le collectage nous a permis de découvrir des chansons de différents pays, dans 17 langues. Cela nous a apporté une grande richesse culturelle. »*

Une directrice adjointe, crèche de Stains<sup>30</sup>

### **Parole de parent**

*« Mon père me chantait une chanson haïtienne lorsque j'étais petite. Quand on a fait les enregistrements, j'ai chanté une chanson haïtienne et une chanson en anglais vu mes origines. Le CD passait en boucle et quand on allait récupérer nos enfants, il y avait toujours une maman ou un papa qui chantait. C'était très agréable. Je me suis sentie impliquée dans cette crèche. »*

Une maman, crèche de Stains

---

<sup>30</sup> « En chanson et en musique avec les parents », dans *Avec les familles dans les crèches ! Expériences en Seine-Saint-Denis*, érès, 2016

## **PARTIE 3**

# **L'ACCUEIL EN CRECHE DEPARTEMENTALE : UN TRAVAIL D'EQUIPE**

## I. La crèche : une équipe de professionnel(le)s au service d'un projet commun

### 1) Une diversité de métiers et des compétences complémentaires

#### ▪ Bien accueillir les professionnel(le)s

Une équipe est un collectif d'individus en interrelation bienveillante assurant une diversité de fonctions. La qualité de l'accueil des professionnel(le)s est essentielle pour permettre à chacun(e) de se situer dans son environnement de travail et trouver sa place dans l'équipe. Un dispositif d'accueil « Premier jour, première heure » est mis en place au niveau du Pôle Personnel et Relations Sociales à destination de tous les agents départementaux. A cela s'ajoute une réunion annuelle d'information du Pôle solidarité et des sessions d'accueil spécifiques au service des crèches. Les professionnel(le)s identifient ainsi les ressources et interlocuteurs utiles dans leur travail.

#### **Focus sur les journées de sensibilisation destinées aux auxiliaires de puériculture**

Le service des crèches propose des journées de sensibilisation au cours desquelles les auxiliaires de puériculture découvrent ou redécouvrent les thématiques en lien avec leur travail au quotidien. Ils (elles) y partagent et interrogent également les grandes orientations et les valeurs d'accueil du jeune enfant et de ses parents en crèche départementale.

#### **Parole de professionnel(le)**

*« La semaine de sensibilisation m'a été bénéfique sur le travail d'équipe, la communication... Je vais mettre en place quelques pratiques qui me semblent intéressantes au sein de ma crèche, réfléchir et observer plus, retransmettre à mes collègues un résumé de ma formation pour échanger et améliorer certaines choses dans notre manière de travailler. »*

Une auxiliaire de puériculture, crèche de Dugny

*« Très enrichissante, cette semaine de sensibilisation m'a permis de voir et d'interpréter l'observation sous un autre angle. Je suis beaucoup plus armée pour pouvoir mettre des mots sur mon travail. »*

Une auxiliaire de puériculture, crèche de l'Ile-Saint-Denis

Une immersion dans le domaine d'activité de son futur poste est également possible pour les professionnel(le)s nouvellement recruté(e)s. Ce dispositif spécifique d'intégration par tutorat, favorise

l'accueil et permet la transmission de savoirs et le questionnement des pratiques. Durant une ou plusieurs semaines, le (la) professionnel(le) est pris(e) en charge par un collègue du même métier.

Se sentir accueilli et attendu au sein d'une équipe est tout aussi important.

#### **Parole de professionnel(le)**

*« Nous mettons des panneaux pour annoncer la venue d'un professionnel, qu'il soit stagiaire ou non, et nous présentons la personne aux parents (...). Rendre l'accueil chaleureux, c'est déjà permettre un premier pas vers l'envie de faire quelque chose »*

Une auxiliaire de puériculture, crèche de Pantin

#### ▪ **Reconnaissance et respect des compétences**

La crèche rassemble différents métiers qui recouvrent plusieurs domaines de compétences : sanitaire, social, éducatif, administratif et technique. Tous ces métiers sont indispensables au fonctionnement de la structure. Chaque crèche bénéficie de la présence d'un(e) cuisinier(ère) et d'une lingère de manière permanente. En outre, des psychomotricien(ne)s et des psychologues assurent une présence régulière dans les établissements. Dans les crèches dirigées par des éducateurs(trices) de jeunes enfants, un(e) référent(e) santé apporte son concours à l'équipe.

#### **Un métier : référent(e) santé**

*"Dans le cadre d'un travail d'équipe, nous accompagnons les familles dans le processus de parentalité : en observant le développement des enfants, en conseillant et rassurant les familles. Nous réalisons des actions de prévention (bucco-dentaire, dépistages visuels et auditifs, accidents domestiques, vaccination, ...) auprès des enfants et de leur familles, notamment en lien avec le médecin de la crèche. Nous accompagnons le(la) directeur(trice) et les équipes en matière de santé des enfants, de sécurité, d'hygiène et également lorsqu'un enfant en situation de handicap est accueilli."*

Une référente santé, crèches de Noisy le Sec

Chaque membre de l'équipe dispose de compétences individuelles à la fois professionnelles et personnelles. La diversité des formations initiales, l'expérience liée au métier ainsi que la variété des parcours professionnels sont respectés, reconnus et valorisés par le rôle occupé dans l'établissement et la place donnée par l'encadrement.

## La diversité des métiers dans les 55 crèches départementales (chiffres au 1<sup>er</sup> juin 2016)

92 directeurs(trices) et directeurs(trices)-adjoint(e)s

45 secrétaires

836 auxiliaires de puériculture

117 éducateurs(trices) de jeunes enfants

75 cuisinier(ère)s

65 lingères

5 référent(e)s santé

34 médecins, 40 psychologues et 13 psychomotricien(ne)s

### ▪ Diversité des compétences

Aux compétences professionnelles liées à l'exercice d'un métier, s'ajoutent les ressources personnelles d'imagination et de créativité propres à chacun. Un intérêt, une passion pour un art ou une activité deviennent une richesse pour l'équipe, les enfants et leurs parents. Ainsi, dans le cadre d'une action particulière, les professionnel(le)s pourront s'appuyer sur les talents d'un(e) collègue musicien(ne), chanteur/se, photographe...

Par ailleurs, la diversité culturelle des équipes, en écho à celle des familles accueillies, est une ressource pour l'équipe. La pratique d'une autre langue par les professionnel(le)s en direction des enfants et des familles est, par exemple, encouragée dans le respect mutuel et le cadre d'un travail d'équipe. La question des langues parlées dans la crèche fait l'objet d'une discussion avec les familles.

*« Faire de l'éveil aux langues un projet d'équipe c'est s'interroger sur la place faite aux langues dans la structure : si l'on valorise les compétences linguistiques des parents, pourquoi ne pas valoriser celles des professionnel(le)s ? Car les langues, part personnelle de chacun, peuvent devenir une ressource pédagogique professionnelle, dans un cadre précis, défini en équipe. Se lancer à raconter ou chanter dans une autre langue que le français, est plus facile à plusieurs. Le plaisir que l'on prend à chanter [et parler] avec ses collègues dans les langues des enfants favorise le rapprochement et l'engagement des familles au sein de la structure. »*

Association D'Une Langue A L'Autre (DULALA)

### **Parole de parent**

*« Je suis contente qu'on m'encourage à parler dans ma langue maternelle à mon enfant. Ca me fait chaud au cœur, je suis rassurée parce que je sais que je fais bien. »*

Une maman originaire de Guinée Bissau, crèche de Saint-Denis

### **Parole de professionnel(le)**

*"Raconter en créole me permet de partager une partie de moi-même de façon ludique et professionnelle"*

Une auxiliaire de puériculture, crèche de Saint-Denis

#### ▪ **Complémentarité des compétences**

Dans le travail d'équipe, chacun compte et apporte son expérience, son regard, son analyse. La direction de l'établissement a la responsabilité d'organiser le travail autour de la qualité de l'accueil en mettant en commun et en articulant les savoirs et expertises de l'ensemble des professionnel(le)s à travers des pratiques cohérentes. Cette complémentarité est une ressource, elle offre un cadre protecteur et sécurisant pour chacun. L'enfant y trouve une réponse adaptée à l'ensemble de ses besoins (psychologiques, physiologiques et pédagogiques) et les parents en sont rassurés. Les professionnel(le)s quant à eux (elles), disposent au sein de l'établissement, de collègues ressources capables de les soutenir dans leurs fonctions.

### **Un métier : responsable de crèche (adjoint-e)**

*« Exercer le métier de directrice de crèche demande une grande polyvalence, ouverture et disponibilité d'esprit. Il faut œuvrer pour mobiliser toute son équipe, organiser les rôles de chacun(e), développer ensemble notre vision sur l'accueil du très jeune enfant et mettre en œuvre un projet qui concrétise cette vision.*

*Il s'agit alors d'organiser la vie quotidienne de 30 à 80 enfants en s'appuyant sur les ressources de chaque professionnel(le) présent(e). Renseigner et rassurer les parents : ceux qui ont une place et tous ceux qui en demandent. Assurer de multiples responsabilités engendrées par la gestion : de l'administratif, des professionnel(le)s et des locaux. Tout cela dans le respect de la réglementation et des orientations départementales. C'est un défi permanent ! »*

Une directrice, crèche du Bourget

### **Un métier : lingère en crèche**

*« En tant que lingère, je suis principalement chargée de l'entretien et de la gestion du linge (distribution, rangement). Pour autant, je suis amenée chaque jour à faire d'autres choses très variées : aider en cuisine, accompagner les enfants lors des sorties au cinéma ou à la ludothèque, assurer la garde des siestes avec mes collègues auxiliaires de puériculture et faire de la couture.*

*En lien avec le projet de la crèche et les thèmes des sections, j'imagine puis fabrique par exemple chaque année des cadeaux pour les enfants en fonction de leur âge : sacs, coussins, doudous, ...*

*N'ayant pas toujours le matériel adapté (tissu, mercerie), j'ai dû développer ma créativité.*

*Les enfants adorent et les parents sont généralement très touchés par cette attention. Pour moi, cela valorise mes compétences et mon rôle au sein de l'équipe. Cela fait du bien. »*

Une lingère, crèche de Romainville

#### ▪ **Intergénération et mixité professionnelle**

Les compétences requises pour travailler auprès du jeune enfant ne sont rattachées ni au genre ni à l'âge. Dans les crèches départementales, hommes et femmes, de toutes générations, partagent sans a priori leurs expériences et savoirs pour faire évoluer et améliorer les pratiques professionnelles d'accueil de l'enfant et de ses parents.

### **Parole de professionnel(le)**

*« Je pense que le mélange des âges est une richesse, qui doit être perçue comme telle. Les jeunes ont des nouveautés à nous apporter, à nous, les anciennes. Nous avons aussi des choses à leur apporter par rapport à notre vécu. »*

Une auxiliaire de puériculture, crèche de Stains

#### ▪ **Enrichissement des compétences**

L'activité des professionnel(le)s de la petite enfance, la connaissance des enfants, les attentes des parents évoluent sans cesse. Dans ce contexte, la formation est indispensable. Se former tout au long de sa carrière assure l'enrichissement et l'actualisation des connaissances et des pratiques éducatives, et ouvre des perspectives d'évolution professionnelle.

Le plan de professionnalisation élaboré par le service, en cohérence avec les valeurs du PECD est enrichi d'une offre de formation variée et adaptée aux attentes et besoins exprimés par les professionnel(le)s.

La rencontre d'autres professionnel(le)s, le croisement des expériences en dehors de la crèche, favorisée par le départ en formation est également bénéfique.

### **Parole de professionnel(le)**

*« Un des enjeux du service des crèches est de conjuguer l'amélioration de la qualité de l'accueil proposé aux enfants et à leurs familles avec la construction des parcours professionnels de chaque agent. La formation est au cœur de ce processus. En lien avec le Pôle Personnel et Relations Sociales du Département, nous mettons donc tout en œuvre pour proposer chaque année des formations à la fois au plus près des besoins et attentes des agents et qui font écho aux valeurs et orientations inscrites dans le présent document. Au-delà de la formation pour actualiser et enrichir les connaissances, de nombreuses autres actions peuvent être mises en place pour accompagner les agents vers un nouveau métier ou les aider dans leur démarche de mobilité. »*

La cheffe du bureau du personnel et de la formation du service des crèches

## **2) Une équipe bienveillante, confiante et solidaire, rassemblée autour d'un projet**

### **▪ Bienveillance, confiance et solidarité : des postures professionnelles**

Une équipe se construit dans le temps, autour de projets communs, dans la confiance et le respect des engagements les uns envers les autres. La confiance est un état d'esprit qui se développe dans un climat de bienveillance et est à entretenir tout au long de la vie quotidienne à la crèche.

*« L'essentiel dans la confiance, c'est accepter la sensibilité de l'autre, y prêter attention, en prendre soin.<sup>31</sup> »*

Liane MOZERE, professeur de sociologie

Le travail d'équipe nécessite d'être solidaire les uns des autres, d'aller dans le même sens, à chaque étape de l'accueil. La capacité de chacun à s'interroger, soutenir, aider et respecter ses collègues, avec bienveillance, permet de repérer les éventuelles difficultés et souvent de les dépasser. Chaque professionnel(le), comme chaque équipe, a le droit à l'erreur. Identifiée et questionnée, elle devient source d'enseignements et de progrès pour l'ensemble de l'équipe.

Ces postures professionnelles renforcent le collectif de travail et favorisent les expérimentations destinées à améliorer la qualité de l'accueil.

<sup>31</sup> Conférence du 22/03/2007 en Seine-Saint-Denis

### **Parole de professionnel(le)**

*« Dans une équipe, il y a des hauts et des bas, ce n'est pas toujours stable. De tout cela il faut pouvoir parler. »*

*« On arrive avec notre personnalité, notre façon d'être et de penser et il faut composer avec une équipe, apporter ses idées, les mettre en commun et accepter qu'elles ne soient pas reprises d'emblée. Néanmoins, lorsque l'équipe est soudée et solidaire, le quotidien s'améliore. »*

Des directrices, crèches de La Courneuve

#### ▪ **Le projet d'établissement**

Le Projet Educatif des Crèches Départementales définit à la fois les valeurs éducatives et les orientations de la collectivité en matière d'accueil du jeune enfant et de sa famille. Sa déclinaison locale est le projet d'établissement. Celui-ci est le reflet des choix pédagogiques et de la créativité de chaque équipe en réponse aux besoins de la population accueillie. Fruit d'une réflexion collective et expression d'une dynamique d'équipe, il est un cadre de référence cohérent pour le travail de tous les membres de l'équipe.

*« Le projet d'établissement c'est vraiment un processus qui favorise la reliance entre l'individu et le collectif. Nous n'avons pas inventé mieux que le projet d'équipe et ces espaces d'échanges, de discussions, pour penser ensemble, pour que le métier puisse se parler. Il faut oser prendre du temps. Nous allons gagner du temps en osant en perdre, en ayant ces occasions de disputes constructives. Ces disputes constructives sont importantes dans l'élaboration et dans la suite des projets. Le projet évolue, est débattu à nouveau, sinon il ne s'agit plus que de normes. <sup>32</sup>»*

Françoise SARNY, Directrice du Centre Professionnel de Pédagogie Appliquée du Val-de-Marne

### **3) La qualité de la dynamique d'équipe est une condition essentielle pour pratiquer la bien-traitance**

#### **La bien-traitance ?**

*« Une démarche globale de respect envers l'enfant, envers son histoire, sa culture, ses rythmes propres de développement dont il est un partenaire actif et un sujet de droit »*

Danielle RAPOPORT, psychologue

<sup>32</sup> Conférence du 28/01/2014 en Seine-Saint-Denis, Journée professionnelle « le travail d'équipe en crèche »

« Une partie intégrante de la professionnalisation des soins et des accompagnements. Une manière d'être envers l'autre et envers soi-même dans cette culture du respect qui transforme nos manières de faire, de dire, de décider... de légiférer. »<sup>33</sup>

Bernard GOLSE, professeur de psychiatrie, psychanalyste

Dans les crèches départementales, la bien-traitance est posée comme une exigence absolue, un critère de qualité et un impératif éthique dans la relation à autrui. Cela s'impose à tous-tes les professionnel(le)s en tant qu'individu et membre d'un groupe. Il s'agit tout à la fois d'une responsabilité individuelle et collective. Cette obligation invite à penser et à interroger les pratiques professionnelles non seulement dans la relation à l'enfant et à ses parents mais également dans la dynamique d'équipe. Pour cela, il existe un « groupe bien-traitance », visant à prévenir, repérer, partager, informer, où le rôle du responsable, du psychologue et du médecin est déterminant.

#### 4) Une équipe créative

##### ▪ **Etre inventif pour accueillir chaque enfant**

Le fonctionnement d'une crèche est très structuré, avec des horaires, des rituels, une organisation spatiale. L'individualité de l'accueil doit s'inscrire dans ce cadre de contraintes collectives. Il faut souvent (ré)inventer au quotidien des réponses adaptées à l'enfant qui ne s'endort que dans les bras, au parent qui n'arrive pas à partir de la crèche, etc. Aussi, il est important de laisser une place à l'inventivité à partir de ce que chacun a acquis au fil du temps et des expériences.

#### **Parole de professionnel(le)**

« L'enfant est un explorateur, un être d'émotions, un être de sentiments. Il peut nous emmener dans tellement de possibles. Dans les équipes de crèches, nous disons souvent que nous sommes obligés d'inventer tout le temps. »

Une auxiliaire de puériculture

##### ▪ **Des actions et projets spécifiques tout au long de l'année**

##### ➤ **Les projets dans le cadre de l'accueil au quotidien**

La semaine du goût, les droits de l'enfant, la fin de l'année scolaire sont autant d'occasions pour les professionnel(le)s d'inventer, de partager un moment de plaisir, de créer du lien entre parents, enfants et professionnel(le)s et de donner du sens au travail éducatif (parcours des senteurs, des goûts, rencontre avec la nature, avec les cultures des familles...).

<sup>33</sup> « Préface » dans Danielle Rapoport, *La bien-traitance envers l'enfant : des racines et des ailes*, Belin, 2006

### **Parole de professionnel(le)**

*« Dans le cadre de la Journée des droits de l'enfant 2015, 36 crèches ont élaboré des projets sur le thème de « l'enfant et la nature ». Ateliers de jardinage, création d'un hall végétalisé, d'une maison pour oiseaux et insectes ou d'un bac sensoriel de manipulation et terrarium... Les professionnel(le)s ne manquent pas de créativité ! »*

Une assistante de Responsable de Groupement de Crèches du service des crèches.

### **➤ Les projets dans le cadre de parcours artistiques et culturels**

Les crèches départementales accueillent régulièrement des artistes au sein même des structures, pour élaborer pendant plusieurs mois un projet artistique ou culturel avec l'équipe. Ces projets, qui ouvrent à l'art et à la culture, ont chacun leur particularité car ils relèvent d'un travail de coconstruction entre l'artiste et l'équipe de la crèche qui l'accueille.

Par sa présence de tiers extérieur à la structure, l'artiste amène le questionnement et la remise en question, ainsi que la mise en perspective des pratiques des professionnel(le)s.

Sur le plan personnel, cette sensibilisation à diverses formes artistiques apporte un enrichissement de l'individu. La participation à un parcours artistique contribue à la valorisation des professionnel(le)s

Les échanges avec l'artiste, les activités réalisées ou observées favorisent également la créativité des professionnel(le)s et leur confiance en eux (elles) pour expérimenter d'autres propositions avec les enfants.

Dans le travail d'artiste, comme dans celui des professionnel-le-s de la petite enfance, la sensibilité et les émotions tiennent une place importante. Ces projets permettent ainsi la rencontre entre des mondes au départ perçus comme très différents mais qui parviennent à se rejoindre, favorisant l'échange et la remise en question mutuels. Ils soutiennent et enrichissent tout autant la dynamique d'équipe.

### **Parole de professionnel(le)**

*« La présence d'un artiste, c'est très fédérateur... Le partenariat avec des artistes et des professionnel(le)s de la culture brise la routine, apporte de la vie, du dynamisme, du renouveau. Il stimule la créativité de l'équipe, inspire les nouvelles propositions faites aux enfants et aux familles. »*

L'équipe d'une crèche de Bondy

### **Parole de professionnel(le)**

*« Il faut que les professionnel(le)s acceptent d'ouvrir leurs espaces, que leurs habitudes soient bousculées, ce qui n'est pas facile. Les préliminaires, avant l'arrivée des artistes, sont importants pour pouvoir intégrer au maximum tous les membres de l'équipe. Ceux qui sont tout de suite partants et ceux qui sont réfractaires (qui) ont besoin de plus de temps pour intégrer le parcours »*

Une directrice adjointe, crèche d'Aubervilliers

La rencontre et la pratique artistique permettent également pour les professionnels de se ressourcer, de prendre de la distance et du plaisir dans un temps différent de l'accueil au quotidien.

### **Parole de professionnel(le)**

*« Nous prenons tous conscience que notre regard sur nous-mêmes change progressivement. C'est comme si une porte s'ouvrait. Nous nous octroyons le droit de nous aventurer sur des terrains inconnus et nous y trouvons du plaisir (...) L'artiste ne vient pas uniquement vers nous pour nous transmettre son savoir ou sa vision du monde... Il vient également pour connaître et apprendre la nôtre ! »*

Une directrice, crèche de Romainville

*« Le défi consiste à s'écouter, sans poser de hiérarchie et à s'apprendre des choses. J'ai appris énormément de choses en voyant les personnes s'occuper des enfants, leur façon de faire. Tout cela ne passe pas forcément par des mots. C'est aussi en côtoyant dans le même espace physique ou en se regardant. C'est assez sensoriel. Il s'agit d'univers qui se côtoient, avec les enfants. »*

Un artiste en résidence dans une crèche départementale

## **II. La crèche, un lieu d'émotions et de réflexion individuelle et collective**

### **1) La crèche : lieu des émotions**

#### **▪ Les émotions, une ressource pour le travail auprès du jeune enfant**

*« Accueillir un bébé en crèche est une tâche complexe qui engage l'intimité psychique de tous les partenaires concernés, le bébé lui-même, ses parents, les professionnels, individuellement et collectivement. »<sup>34</sup>*

Denis MELLIER, professeur de psychologie

<sup>34</sup> *L'inconscient à la crèche*, ESF, 2000,

La crèche est un carrefour d'émotions, de vécus et d'expériences variés, inattendus et propres à l'histoire de chacun. C'est un espace relationnel complexe où les professionnel(le)s s'engagent dans la relation avec l'enfant et ses parents. Quelles que soient leurs qualifications et compétences, ils (elles) sont affectivement sollicité(e)s. Cela constitue une des spécificités des métiers de la petite enfance.

*« Ces émotions donnent un sens au travail, c'est une ressource (...) Si nous n'étions pas affectés, il n'y aurait pas de mouvement et aucune idée ne germerait. »<sup>35</sup>*

Bernard BENATTAR, philosophe du travail

Les émotions sont aussi un levier important pour les professionnel(le)s qui, dans le cadre d'un travail construit, s'appuient sur elles pour tisser le lien avec les enfants accueillis. Les enfants vivent des expériences affectives nombreuses et complexes. Si les professionnel(le)s reçoivent avec plaisir les émotions comme la joie ou l'enthousiasme, les cris, les pleurs, la colère ou la détresse les interpellent. Les enfants ne parlent pas seulement avec des mots mais avec tout leur corps, il s'agit donc d'être attentif au langage non verbal.

Il est essentiel pour le très jeune enfant de grandir dans un environnement réceptif à sa vie psychique et émotionnelle et qui y répond avec tendresse. Pour cela les échanges entre professionnel(le)s et l'analyse de la pratique en équipe sont fondamentaux.

#### **Parole de professionnel(le)**

*« La réhabilitation des émotions au sein de la crèche augure, pour moi, beaucoup de choses positives. Il ne faut pas être dans le déni, mais travailler avec les émotions, sans être pour autant envahies par elles. »*

Une éducatrice de jeunes enfants, crèche d'Aubervilliers

*« Seule une implication affective de la part des professionnels de la crèche permet d'échanger et de dialoguer authentiquement. Cette implication affective des professionnels est douloureusement régressive. Des professionnels, adultes, pour s'accorder et dialoguer avec le bébé se mettent à son diapason. Ils peuvent être ainsi entraînés à se dépouiller et à se sentir dépossédés des formes habituelles et sophistiquées de la relation entre adulte (...). Mais autrement, comment pourrions-nous échanger avec eux ? »<sup>36</sup>*

Alberto KONICHEKIS, psychologue, psychanalyste et maître de conférences

<sup>35</sup> Conférence du 28/01/2014, Seine-Saint-Denis, Journée professionnelle « le travail d'équipe en crèche »

<sup>36</sup> « Implication affective des professionnels », *Spirale*, n°38, 2006

Les parents, comme les professionnel(le)s, ont des représentations les uns des autres, la rencontre de ces visions peut générer des émotions diverses ou confuses. Ces sentiments contradictoires et ambivalents colorent le quotidien des enfants, des parents et des professionnel(le)s. Le travail d'analyse de ces émotions en équipe est essentiel.

*«Penser ensemble, c'est mutualiser, faire en sorte que coopèrent les intelligences et les sensibilités des uns et des autres.»<sup>37</sup>*

Bernard BENATTAR, philosophe du travail

#### ▪ Des espaces d'expression pour les émotions

La direction de l'établissement garantit avec la collaboration du (de la) psychologue, un cadre dans lequel les professionnel(le)s peuvent apprivoiser leur propre affectivité. Les temps de réunions, internes ou externes, sont des moments essentiels, véritables lieux de parole où chacun, dans le respect mutuel, exprime en confiance ses émotions, les reconnaît, et comprend la place qu'elles occupent dans le travail, pour les transformer en ressources.

#### **Un métier : psychologue en crèche**

*« En portant son attention spécifique aux mouvements psychiques et aux différentes fonctions des différents professionnels, le psychologue soutient la différenciation des places, des rôles ainsi que le travail psychique nécessaire à une pluridisciplinarité vivante et féconde.*

*Le psychologue œuvrera donc à la reconnaissance de la vie psychique de tous les partenaires : enfants, parents, professionnels.*

*Ces temps auprès des tout-petits mobilisent beaucoup d'émotions et de pensées complexes. Il s'agit alors d'élaborer ensemble, c'est-à-dire de permettre aux adultes autour de l'enfant (professionnels et parents) d'intégrer et transformer leurs émotions et leurs pensées pour éviter d'être submergés et pouvoir maintenir leur créativité, leur capacité d'adaptation, leur capacité de distanciation. »*

Ecrit réalisé à partir du texte « « Qu'est-ce que "ça fait" un psychologue dans une crèche départementale ? », rédigé par les psychologues du Département, 2005-2007.

<sup>37</sup> Journée professionnelle « le travail d'équipe en crèche »

### **Parole de professionnel(le)**

*« Nous contrôlons nos émotions et l'enfant nous les renvoie en plein visage. Ce n'est pas évident à vivre pour nous les professionnels en crèche. Il est important de nommer les émotions, comme nous apprenons aux enfants à le faire. »*

Une éducatrice de jeunes enfants, crèche de Montreuil

## **2) La crèche : un lieu de réflexion**

Un accueil de qualité ne peut se faire sans des professionnel(le)s prêt(e)s à réfléchir et apprendre les un(e)s des autres, des enfants et des familles. Adopter une posture réflexive c'est interroger ses pratiques au regard des orientations éducatives de la crèche, c'est comprendre et transformer ses représentations, c'est évaluer la qualité de l'accueil offert aux enfants et aux parents et réguler son action en fonction des constats et des valeurs partagés. Ainsi se construit la réflexivité de l'équipe.

### **▪ Des temps de travail collectif et des espaces de rencontre**

A l'échelle d'une section et de la crèche, des temps réguliers de réflexion d'équipe institutionnalisés sont organisés. L'accueil particulier d'un enfant ou d'un groupe d'enfants, l'organisation générale de la crèche, les thématiques en lien avec l'éducatif, la dynamique d'équipe y sont abordés.

Pendant l'année, les équipes de crèches organisent 3 journées de réflexion pédagogiques durant lesquelles les enfants ne sont pas accueillis. Ces temps forts sont réservés à la mise en réflexion de l'ensemble de l'équipe (personnel auprès des enfants, personnel technique et équipe de direction élargie). Le thème retenu lors de ces journées s'élabore en collaboration avec les responsables de groupement de crèches. Il s'agit de sujets liés aux pratiques quotidiennes autour de l'accueil des enfants et de leur famille ou de questions éducatives, sociales ou organisationnelles plus larges. Ces journées peuvent être associées à un projet spécifique (élaboration du projet d'établissement, mise en place d'un projet autour du livre, modalités d'une résidence d'artiste par exemple) et s'inscrire dans une démarche sur toute l'année. Quelle que soit la thématique abordée, ces temps donnent la possibilité de créer du lien et de prendre du recul. Ils participent à la mise en confiance et à la cohésion de l'équipe.

La journée pédagogique peut être commune à plusieurs établissements, favorisant ainsi les partages de pratiques entre pairs qui nourrissent la réflexion.

Ces journées sont portées par le(la) directeur(trice) qui en assure le plus souvent l'animation, en lien avec le (la) psychologue, le (la) psychomotricien(ne), le médecin de la crèche voire la/le référent(e) santé. Un

intervenant extérieur peut aussi apporter sa contribution. Ces professionnel(le)s soutiennent la réflexion, apportent de la méthode, aident à faire le lien entre théorie et pratique.

Véritables outils de travail, les comptes rendus de ces journées sont partagés et soutiennent la poursuite de la réflexion tout au long de l'année.

De manière transversale aux 55 crèches, des groupes de paroles animés par des psychologues, des groupes d'analyse de pratiques, des ateliers de travail associant les professionnel(le)s, tout corps de métier confondus, existent. Ils contribuent également à la rencontre entre agents, au partage d'expériences et à la réflexion collective.

**Parole de professionnel(le)**

*« La rencontre entre professionnel(le)s, le croisement des expériences, en dehors de la crèche, est bénéfique. Le rôle des responsables de groupements de crèches est important non seulement dans le soutien des projets des équipes mais aussi dans la coordination et la mise en lien entre les équipes et les partenaires. Cet encadrement renforce pour les professionnel(le)s des crèches, les apprentissages informels et ceux acquis à travers le partage d'expériences. Il favorise le développement d'une intelligence collective si importante pour ajuster les pratiques aux nouvelles orientations, réalités et connaissances en matière de petite enfance. »*

**Les responsables de groupement de crèches**

**Parole de professionnel(le)**

*« Les ateliers [organisés dans le cadre de la démarche d'enrichissement du PECD] étaient des temps vraiment intéressants (...). Des temps de partage, des temps d'expression des problèmes ou des souhaits, des temps pour présenter nos pratiques innovantes. C'étaient en tout cas des temps très riches. J'ai apprécié de me retrouver avec des professionnel-le-s d'autres établissements et de parler sans complexe. »*

Une directrice, crèche de Drancy

### **Parole de professionnel(le)**

*« En raison de travaux, nous avons été accueillis pendant plusieurs mois dans un autre établissement. Petits ou grands, nous nous sommes tout de suite sentis attendus grâce à plusieurs petites choses préparées par nos collègues : noms sur les casiers, mot de bienvenue, ...*

*Préparé bien en amont, ce temps de cohabitation fut l'occasion de mettre en place des projets communs aux deux équipes autour des droits de l'enfant notamment. Cette idée de projet en commun était un moyen d'apporter de l'échange et du partage dans les pratiques professionnelles. Ces temps sont essentiels pour la réflexion de chacun.*

*Tout cela a favorisé le renforcement des liens créés entre les 2 crèches au-delà de la période des travaux. »*

L'équipe d'une crèche de Villeteuse

#### **▪ Des ressources pédagogiques : contribution à la réflexion collective**

Les 55 crèches départementales constituent un réseau propice à la circulation des connaissances et à l'expérimentation en confiance.

Les journées professionnelles, organisées à destination de tous les agents, sont des moments fédérateurs au cours desquels sont réuni(e)s les professionnel(le)s, tout corps de métier confondu, pour échanger et s'interroger sur leurs pratiques. Leurs réflexions associent des apports théoriques d'universitaires, de psychologues, pédopsychiatres, sociologues, philosophes, etc. Ces journées peuvent conduire à la création d'outils et d'instances de travail, et nourrissent les projets d'établissement.

La diversité des projets et des initiatives mis en œuvre dans les 55 établissements est d'une grande richesse. Ils constituent des ressources pédagogiques essentielles à partager entre professionnel(le)s et parents, mais aussi entre équipes.

Le site central du service des crèches collecte, conserve et coordonne la documentation adressée par chaque établissement, afin de conserver les témoignages écrits (retranscriptions de journées professionnelles ou pédagogiques) oraux ou visuels (photos, expositions, enregistrements) des projets menés. Ils sont nombreux et témoignent de la créativité des crèches.

### **Focus sur les Observatoires Documentaires : un outil réflexif sur les pratiques**

L'association Périphérie a mis en place, dans le cadre de l'éducation à l'image, les Observatoires Documentaires dans plusieurs lieux de travail dont des crèches départementales. En créant les conditions d'une rencontre entre le monde du travail et le cinéma documentaire, les Observatoires Documentaires envisagent le cinéma avant tout comme un acte de partage mais aussi comme un lieu de réflexivité sur les pratiques professionnelles et les rapports humains. Se décaler, s'extraire de son quotidien professionnel sur le lieu même où le travail est exercé, tel est l'enjeu de ce voyage immobile.

Les Observatoires s'organisent en 2 temps : un 1<sup>er</sup> temps de formation puis un temps d'écriture et de tournage d'un film. Si le film n'est pas une finalité, il reste une étape importante de concrétisation de cette démarche au long cours.

L'équipe des Observatoires Documentaires

Tout ceci constitue un patrimoine de valeur, fruit du travail des équipes, qui donne à voir des idées, des dispositifs intéressants : une source d'inspiration et de réflexion à partager.

*« L'important est de s'inspirer : personne ne peut avancer s'il ne s'inspire pas de ce qui existe déjà en étant ouvert à l'autre. Il ne s'agit pas de copier comme un modèle, mais de réintégrer et réinventer. Il est important de construire ensemble, en équipe, et dans la diversité de pratiques, mais avec la même orientation, ce dont le Département peut être garant<sup>38</sup>. »*

Sylvie RAYNA, psychologue, maitre de conférences en sciences de l'éducation

La pratique de publication de professionnel(le)s des crèches départementales dans des revues ou des ouvrages spécialisés est aussi encouragée. Elle mobilise les équipes dans la prise de recul collectif sur les pratiques, l'autoévaluation de leurs avancées, la précision de leurs objectifs, puis dans la rédaction en vue d'un partage à destination d'un public plus large, qui exige de la précision, de la clarté, de l'argumentation. Autant de compétences qui renforcent le professionnalisme des équipes.

Ainsi le Département a la volonté de s'inscrire dans les réseaux nationaux et universitaires de réflexion et d'échanges sur l'accueil de la petite enfance. Il s'agit de mettre à disposition des professionnel(le)s des crèches de nouvelles occasions et ressources pour soutenir le développement professionnel. Des échanges avec des établissements d'accueil du jeune enfant d'autres pays permettent aussi aux équipes de découvrir des approches et des modalités d'intervention différentes.

<sup>38</sup> Journée de restitution sur le thème de « la place des parents dans l'accueil de leur enfant en crèche », Seine-Saint-Denis, 07 novembre 2013

La participation à des recherches-actions constitue également une expérience passionnante pour les équipes, une nouvelle occasion de développer leur réflexivité.

**En pratique : le livre « On « garde » des vaches mais pas les enfants ... »**

**Paroles d'auxiliaires de puériculture en crèche. Editions érès – Collection 1001 BB**

Les travaux initiés depuis plusieurs années par le Département autour de l'accueil du jeune enfant et des familles ont permis de mettre en exergue toute la complexité de cet accueil et des métiers qui y sont liés.

Prenant comme point de départ les pratiques professionnelles des auxiliaires de puériculture, une recherche-action a été conduite au sein des crèches départementales, entre 2003 et 2006, par deux sociologues : Liane Mozère et Irène Jonas.

Durant plusieurs mois, plusieurs dizaines d'auxiliaires de puériculture ont réfléchi sur leur métier.

Les discussions et débats ont été intégralement enregistrés. C'est à partir de leur parole, leurs mots, leurs formulations que cet ouvrage a été réalisé, tel un montage de film à partir de rushs.

Il donne à voir et à entendre la richesse, la complexité et l'inventivité de leur pratique.

**Parole de professionnel(le)**

*« Au départ, tout le monde a un peu déversé son trop-plein, ses soucis, ses problèmes ; le travail a ensuite pris une toute autre dimension. C'est là que j'ai eu conscience de la richesse que chaque AP peut avoir en elle. Alors, le regard change. »*

Une auxiliaire de puériculture, crèche d'Epinay sur Seine

## **PARTIE 4**

# **L'OUVERTURE DE LA CRECHE DEPARTEMENTALE SUR SON ENVIRONNEMENT**

## **I. La crèche construit son projet d'accueil à partir du contexte local**

Bien qu'elle soit ouverte à l'accueil d'enfants de tout le département, chaque crèche départementale s'inscrit dans son quartier. Son projet est construit en fonction des besoins propres de la population accueillie et de la dynamique et des ressources du territoire. L'élaboration de ce projet suppose une connaissance fine, objective et actualisée des caractéristiques socioéconomiques et culturelles de la population accueillie ainsi que l'identification des acteurs sociaux, éducatifs et culturels locaux. C'est cette connaissance de l'environnement local qui fonde le projet social de la crèche.

Le projet de la crèche est dynamique. Il intègre les évolutions importantes de son quartier d'implantation (renouvellement urbain, nouveaux équipements...).

### **En pratique : l'Observatoire Départemental des Données Sociales (ODDS)**

L'Observatoire recueille et partage les études, les données et indicateurs socio-démographiques existants sur les problématiques variées du département (enfance, jeunesse, éducation, logement etc.). Il réalise et met régulièrement à jour le Portrait social du département qui synthétise et compare des indicateurs sociaux clés à l'échelle départementale et communale.

**Insertion du visuel de leurs publications de portrait de villes.**

## **II. Les partenariats locaux sont une richesse**

Le Département encourage et soutient les crèches dans leur ouverture sur le quartier et plus largement sur leur environnement, en favorisant le partenariat local. Suivant les besoins des enfants, des familles et des professionnel(le)s, la crèche collabore avec des associations, institutions, services et équipements proches, dans le domaine éducatif, culturel, sanitaire ou social.

Les partenariats sont également fonction des opportunités locales. Chaque crèche développe dans son quartier des liens adaptés à son projet. Chaque équipe s'interroge, innove et développe à son rythme les ressources locales.

*« Il y a un devoir d'expérimenter en toute sécurité, en ayant toutes les ressources intellectuelles, scientifiques et de terrain pour avancer en toute sécurité. Il n y a pas de limite à l'innovation et à essayer d'oser la qualité. Cela implique une responsabilité collective. »<sup>39</sup>*

Sylvie RAYNA, psychologue maitre de conférences en sciences de l'éducation

Les partenaires et les « voisins » des crèches sont nombreux et ont vu leurs rôles évoluer et se renforcer. Les liens tissés avec ces divers acteurs locaux ont des effets positifs sur le travail des équipes et la qualité de l'accueil de l'enfant et ses parents.

- **L'apport de compétences externes à la crèche**

Permettant la mobilisation d'expertises et de compétences variées, les partenariats alimentent les équipes avec des ressources dont elles ne disposent pas en interne. Ces initiatives, qui enrichissent l'accueil par des approches et parfois des questionnements nouveaux, concourent au développement professionnel des équipes. Les projets construits en partenariat avec une ludothèque par exemple permettent la découverte de matériel ou d'approche pédagogique nouvelle.

Lorsque des partenariats plus globaux existent à l'échelle départementale, des liens sont développés avec le service des crèches pour permettre aux structures locales d'en bénéficier, comme dans le cas du Réseau du jeu.

#### **Focus réseau du jeu**

Initiative portée depuis plusieurs années par le Département, le Réseau du jeu mène une politique de développement de la culture du jeu sur le territoire de la Seine-Saint-Denis ; le jeu en tant qu'espace de créativité, de plaisir, dans lequel l'enfant peut s'épanouir et grandir.

Animé par la Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs (DCPSL), le comité de pilotage du Réseau rassemble aujourd'hui des ludothèques associatives (Les Enfants du jeu – Saint Denis, A l'Adresse du jeu – Montreuil) et des associations d'éducation populaire qui œuvrent en faveur du jeu.

A travers l'organisation de temps forts (« Les rendez-vous du jeu », des journées professionnelles, etc.), il permet notamment le partage d'expériences et l'accompagnement au développement de projets structurants autour du jeu.

<sup>39</sup> Journée de restitution sur le thème : « la place des parents dans l'accueil de leur enfant en crèche », Seine-Saint-Denis, 07 novembre 2013

- **Favoriser la continuité éducative**

Au-delà de la crèche, de nombreux acteurs locaux peuvent intervenir dans la vie quotidienne des très jeunes enfants.

Le tissage de liens locaux, avec l'école maternelle ou les centres de loisirs par exemple, favorise les transitions de l'enfant entre ses milieux de vie successifs et la continuité éducative. Les discussions entre professionnel(le)s permettent l'échange de pratiques. Le travail en réseau d'acteurs favorise une prise en charge cohérente des enfants sur le territoire.

Les parents connaissent ainsi les différents interlocuteurs et peuvent mieux se représenter les prochaines étapes de vie de leur enfant.

**Parole de professionnel(le)**

*« Depuis plusieurs années, nous organisons des rencontres avec une école maternelle du quartier. Il s'agit avant tout de familiariser les enfants que l'on accueille avec l'univers de l'école : les salles de classe, la cour de récréation mais aussi les activités proposées, le rythme de la journée. Les parents sont associés aux visites de l'école qui se terminent toujours par un moment convivial où les enfants se retrouvent tous ensemble avec grand plaisir !*

*Pour compléter ces visites, le directeur de l'école vient également à la crèche pour échanger avec les parents. Ce temps est très apprécié car il permet à chacun(e) de poser des questions sur l'école maternelle, son fonctionnement, ses spécificités, ... et donc de dédramatiser ce changement à venir. »*

L'équipe d'une crèche de Bondy

- **Créer des liens entre les politiques publiques**

Les crèches participent à des projets organisés par différents acteurs locaux, dans le champ de la petite enfance, mais également au-delà. Ces partenariats permettent de mettre à la disposition d'autres acteurs les ressources dont disposent les crèches en termes de compétences mais aussi parfois de moyens. Ils permettent également de créer des ponts entre des politiques publiques dont les usagers sont différents.

### **Parole de professionnel(le)**

*« Chaque année, la ville organise un temps fort pour les parents d'enfants de 0 à 3 ans. Autour d'un thème particulier, de nombreuses animations sont proposées : ateliers, spectacles, temps d'information et d'échanges sur les modes d'accueil, etc. Avec l'ensemble des acteurs du territoire, nous participons à toute son organisation. Chacun, en fonction de son secteur d'activités, de ses projets spécifiques, apporte un petit plus qui permet aux enfants et à leurs familles de bénéficier d'un moment à la fois utile et agréable. Nous appartenons aujourd'hui à un réseau local important qui permet de répondre au mieux aux besoins des habitants. »*

L'équipe de la crèche du Pré Saint Gervais

Pour favoriser ces partenariats à l'échelle locale, des Conventions locales petite enfance et parentalité conclues entre le Département, la Caisse d'allocations familiales et les villes volontaires, dans le cadre du Schéma départemental Petite Enfance et Parentalité adopté fin 2014 peuvent être mises en place. Couvrant le champ global des modes d'accueil, individuel et collectif, et du soutien à la parentalité, elles visent au développement d'actions conjointes entre les différents partenaires pour favoriser la qualité des services publics à destination des jeunes enfants. Cet objectif passe à travers la mise en place de réseaux éducatifs ou la mise en commun de moyens.

### **Focus sur le Schéma départemental de la petite enfance et de la parentalité**

Le Schéma a été adopté le 25 novembre 2014 par l'Etat, la CAF, le Département, l'Union départementale des associations de familles (UDAF), la Mutualité sociale agricole (MSA), l'Education nationale et deux associations de maires pour la période 2014-2017.

Il s'articule autour de quatre objectifs :

- accroître l'offre de services d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité tout en réduisant les inégalités territoriales d'accès,
- continuer d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant comme vecteur d'éducation et d'intégration sociale,
- améliorer l'information des familles et encourager leur participation dans les actions liées à la petite enfance et à la parentalité,
- permettre une action coordonnée des différents acteurs sur le territoire.

**Ajouter visuel**

### III. La crèche, un acteur majeur du vivre-ensemble

La présence d'une crèche dans un quartier est, en soi, un vecteur de lien social. Lieu de rencontre quotidien entre des enfants et des parents d'origines diverses, elle favorise le développement des échanges et des liens de solidarité entre les personnes.

#### **Parole de professionnel(le)**

*« Des liens se nouent lors des moments de préparation du journal (pause café et ateliers) ou à la lecture de la revue. Les parents auteurs des bons plans, par exemple, peuvent être contactés pour plus d'informations. Il peut s'ensuivre des rencontres entre parents à l'extérieur (apéritifs, etc.), des invitations réciproques de leurs enfants, de l'entraide (pour garder les enfants, les récupérer à la sortie de la crèche), des échanges d'appartements lors de longs voyages, etc. <sup>40</sup> »*

L'équipe d'une crèche de Bagnolet

De la même façon, un partenariat développé entre une crèche et une maison de retraite peut tout à la fois contribuer au développement du jeune enfant par la richesse des moments de rencontre avec les résidents, et lutter contre l'isolement des personnes âgées accueillies dans la structure.

#### **Parole de professionnel(le)**

*« Notre projet intergénérationnel s'adresse plus particulièrement à la section des grands. Les rencontres avec les résidents de la maison de retraite de la ville se sont mises en place depuis 2004 de façon régulière à raison de deux fois par mois. Des ateliers-rencontres sont proposés avec les résidents tels que la confection de masques avec des gommettes, des dessins, de la peinture, des chansons...*

*A la crèche nous organisons des moments festifs entre les résidents et les enfants sur des temps musicaux avec des retrouvailles où tout le monde chante et danse. Nous partageons également la galette des rois, les crêpes, un buffet de fin d'année.*

*Ces rencontres apportent beaucoup de joie, d'échanges. Elles ont pour but de rapprocher deux générations : l'une en perte d'acquisition et l'autre en cours d'acquisition. De ces temps de partage, de complicité, de plaisir, il en ressort des moments enrichissants et inoubliables qui favorisent le vivre ensemble. »*

Une éducatrice de jeunes enfants, crèche de Stains

A travers les partenariats qu'elle noue avec les acteurs locaux, la crèche permet aussi de rapprocher les parents des ressources ou équipements publics qu'ils ne connaissent pas forcément. Parfois les parents connaissent le lieu, mais ignorent les actions particulières à destination des très jeunes enfants qu'il

<sup>40</sup> « La revue d'Anatole » dans *Avec les familles dans les crèches ! Expériences en Seine-Saint-Denis*, érès, 2016

organise. Un projet mené avec une bibliothèque, une compagnie théâtrale, un cinéma autour de sa programmation jeune public ou un parc départemental favorise l'accessibilité de ces lieux-ressources pour toutes les familles et la connaissance par chacun des possibilités qui existent à proximité.

**Parole de professionnel(le)**

*« Nous avons la chance d'avoir une bibliothèque de proximité. Avec la bibliothécaire, nous programmons des accueils du soir où une professionnelle conduit des enfants et des parents à la bibliothèque à partir de 17h30. Le but est que les parents y aillent tout seuls ensuite avec leurs enfants et s'inscrivent. »*

Une professionnelle, crèche de Pantin

**Parole de professionnel(le)**

*« De plus en plus de cinémas de proximité proposent sur le territoire une programmation très jeune public, encore peu connue des familles. Pourtant quelle expérience ensemble ! Le simple fait d'entrer dans une salle de cinéma constitue une expérience sensible unique, un partage d'émotions entre enfants et adultes et la découverte d'esthétiques différentes du flux audiovisuel que l'on trouve aujourd'hui à la télévision ou sur internet. Le travail partenarial engagé depuis plusieurs années entre Cinémas 93 et le service des crèches œuvre justement pour créer des liens entre les crèches et les salles de cinéma de proximité ainsi que pour développer une offre de programmation spécifique aux enfants de moins de 3 ans. »*

L'équipe de Cinémas 93

**Parole de professionnel(le)**

*« Un projet d'une crèche avec un plasticien a conduit les auxiliaires d'une section, la psychologue, le directeur, les enfants et les parents à partir en bus, pour aller ramasser en forêt, à une demi-heure de la crèche, le matériel naturel pour la création de tableaux. Cette sortie a été un succès : une dizaine de parents, avec presque autant de papas que de mamans, un bon moment passé ensemble, un « changement d'air » et un collectage passionnant en vue de réaliser des œuvres d'art. Pour certaines familles, c'était la première fois qu'elles faisaient une promenade en forêt, pourtant tout près de chez eux ... »*

L'équipe d'une crèche de Villetaneuse<sup>41</sup>

<sup>41</sup> « Le droit de l'enfant à l'art : enfants, parents, équipe et artistes » dans *Avec les familles dans les crèches ! Expériences en Seine-Saint-Denis*, érès, 2016

Grâce à son inscription dans les projets du quartier et son ouverture sur l'extérieur, la crèche permet aussi de valoriser le potentiel du territoire. Ces projets renforcent les liens entre les habitants, lors de fêtes de quartier par exemple.

**Parole de professionnel(le)**

*« Nous sommes sortis de la crèche pour rencontrer les habitants, les jeunes qui vivent à côté de la crèche. Je suis donc allée à la recherche de partenaires du quartier, notamment une association qui m'a invitée à participer à la fête de quartier qui a lieu une fois par an. La fête du quartier est l'occasion de rencontrer les anciens parents et les anciens de la crèche. [...]. Les parents qui n'habitent pas le quartier découvrent le quartier autrement. C'est aussi un moment de découverte du quartier avec les différents partenaires. »*

Une directrice, crèche de Drancy

Espace de vie du très jeune enfant et de relation privilégiée avec ses parents, la crèche est en soi porteuse d'une responsabilité citoyenne. Le Département en fait un lieu d'expression et de réalisation des politiques départementales dans leur ensemble. La crèche permet ainsi un service public au plus proche des citoyens. En donnant toute leur place en crèche aux orientations départementales en matière sociale, éducative ou culturelle, le département de la Seine-Saint-Denis porte la conviction que les établissements d'accueil du jeune enfant sont des lieux privilégiés d'épanouissement et de construction de la citoyenneté. L'accès aux livres et aux équipements culturels et sportifs, ainsi que l'ouverture à l'autre et l'accueil de la diversité, contribuent au développement du regard critique et éclairé de tous sur le monde et du bien vivre ensemble.

# CONCLUSION

A l'issue de la lecture du PECD, il semblait important de rappeler quelques idées essentielles :

- **L'accueil de la petite enfance est « un travail important, complexe et exigeant »<sup>42</sup> qui met en œuvre collectivement les compétences et savoirs individuels.**
  
- le présent document **constitue une déclinaison en orientations de travail des valeurs fondamentales de l'accueil dans les crèches départementales** qui sont :
  - **le respect et la bientraitance**
  - **la diversité et l'égalité**
  - **le faire et penser ensemble**
  - **la créativité, le plaisir et le bien-être**
  
- chaque équipe s'approprie ces notions, les réalise et les décline dans son projet particulier. Loin d'être un catalogue de « bonnes pratiques », **le PECD se veut avant tout le support de la réflexion sur les objectifs de l'accueil avant d'en envisager les modalités pratiques.** Les témoignages de professionnel(le)s ont vocation à illustrer le propos, à inspirer les équipes, non à conduire à une simple imitation des actions décrites.
  
- au sein des équipes, comme auprès de chaque enfant tout au long de l'accueil, **la cohérence des pratiques et la cohésion des interventions de chacun est essentielle.**
  
- Sans ces éléments, indissociables d'une **prise en charge organisée et prévisible pour l'enfant**, la sécurité affective ainsi que le bien-être des enfants accueillis ne peuvent être assurés.

Bonne lecture, discussions et réflexion à tous !

---

<sup>42</sup> Extrait de « Vers une approche européenne de l'accueil de la petite enfance », Enfants d'Europe, Le Furet, 2008

## **BIBLIOGRAPHIE**



# INDEX

Les 4 parties des orientations de travail du Projet Educatif des Crèches Départementales constituent un ensemble global cohérent. Les valeurs de l'accueil dans les crèches départementales se retrouvent dans chacune des parties. Souvent le travail d'une notion particulière par une équipe s'accompagnera utilement de la consultation de différents passages dans l'ensemble du document.

L'index ci-dessous ne vise pas l'exhaustivité des liens entre les notions à tisser par les équipes. En mentionnant les pages où une notion apparaît de manière importante, il constitue des premières propositions de parcours de lecture du document :

- accompagnement à la parentalité p XX
- accueil individualisé p XX
- accueil progressif p XX
- aménagement de l'espace p XX
- bienveillance p XX
- compétences p XX
- continuité éducative p. XX
- conseils établissement p XX
- cohérence des pratiques p XX
- créativité p XX
- diversité culturelle p XX
- échanges de pratiques p XX
- émotions p XX
- entre parents p XX
- expérimentations p XX
- formation p XX
- handicap p XX
- jeu p XX
- lecture p XX
- lien social p XX
- multilinguisme p XX
- nature/environnement p. XX
- observation p XX
- parcours artistiques et culturels p XX

- partenariat p XX
- participation p XX
- parole/communication p XX
- plaisir p XX
- prévention p XX
- projet établissement p XX
- référence p. XX
- santé p XX
- solidarité p XX

## **Délibération n° du 2 février 2017**

### **NOUVEAU PROJET EDUCATIF DES CRECHES DEPARTEMENTALES**

**Le Conseil départemental,**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la santé publique,

Vu la convention internationale relative aux droits de l'enfant, adoptée aux Nations Unies le 20 novembre 1989,

Vu le décret n° 2000-762 du 7 juin 2010 relatifs aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans,

Vu l'arrêté ministériel n° 302 du 26 décembre 2000 relatif aux personnels des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans,

Vu le projet éducatif des crèches départementales de 1993,

Vu le schéma départemental de la petite enfance et de la parentalité 2014-2017,

Vu le rapport de son président,

La troisième commission consultée,



**après en avoir délibéré**

- ADOPTE le nouveau Projet Éducatif des 55 Crèches Départementales.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
le Directeur général des services,

**Valery Molet**

Adopté à l'unanimité :

Date d'affichage du présent acte, le

Adopté à la majorité :

Voix contre :

Date de notification du présent  
acte, le

Abstentions :

Certifie que le présent acte est  
devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un  
délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*